

RÈGLEMENTS DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

RÈGLEMENT NUMÉRO 1329

RÈGLEMENT DE CITATION POUR LE SITE PATRIMONIAL DE L'ANCIEN MOULIN BANAL ET DE LA RÉSIDENCE GUÉRIN

CONSIDÉRANT QUE la section III du chapitre IV de la *Loi sur le patrimoine culturel* (RLRQ, chapitre P-9.0002) prévoit les modalités par lesquelles une municipalité peut citer en tout ou en partie un bien patrimonial situé sur son territoire dont la connaissance, la protection, la mise en valeur ou la transmission présente un intérêt public ;

CONSIDÉRANT QUE le site de l'ancien moulin banal et de la résidence Guérin se trouve dans la zone à protéger « site patrimonial des moulins » identifiée au plan « Zones particulières » du *Plan d'urbanisme durable* ;

CONSIDÉRANT QUE l'étude patrimoniale portant sur le site de l'ancien moulin banal et de la résidence Guérin, produite par la firme de consultation spécialisée en patrimoine *Patri-Arch*, a confirmé que l'immeuble possède une valeur patrimoniale exceptionnelle qui repose sur ses valeurs historique, ethnologique, architecturale et paysagère ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de présentation pour le présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 septembre 2022;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 septembre 2022;

CONSIDÉRANT QU'un avis spécial et une copie certifiée conforme de l'avis de présentation ont été signifiés au propriétaire de l'immeuble visé en date du 27 septembre 2022;

CONSIDÉRANT QU'un avis public invitant les personnes intéressées à la citation du bien patrimonial à faire leurs représentations devant le conseil local du patrimoine a été publié en date du 21 septembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE le conseil local du patrimoine a tenu une séance durant laquelle les personnes intéressées à la citation du bien patrimonial ont pu faire leurs représentations en date du 11 octobre 2022;

CONSIDÉRANT QU'un délai de 60 jours est expiré depuis l'adoption de l'avis de présentation pour la présentation du règlement, mais qu'un délai de 120 jours depuis l'adoption dudit avis de motion n'est pas expiré;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. OBJET DE LA CITATION

La Ville reconnaît le site de l'ancien moulin banal et de la résidence Guérin, situé au 460-468, chemin des Moulins et identifié par la désignation cadastrale 1 819 943, comme un immeuble patrimonial dont la valeur exceptionnelle repose sur ses valeurs historique, ethnologique, architecturale et paysagère.

Le site patrimonial, qui fait l'objet du présent règlement de citation, inclut l'ensemble du terrain, des bâtiments et des ouvrages se trouvant dans les limites du lot 1 819 943 au cadastre du Québec, dont en particulier les éléments suivants :

1. Le bâtiment de l'ancien moulin banal (ou résidence Guérin) : construit en 1848 sous les ordres de Thomas Edmund Campbell (v.1811-1872), seigneur de Rouville, le bâtiment a initialement servi de moulin banal, avant d'être acheté en 1929 et utilisé comme résidence de villégiature par Thomas Guérin, militaire et politicien montréalais. Par son histoire, son architecture authentique et son volume imposant, ce bâtiment représente une composante patrimoniale centrale et essentielle au site ;
2. L'ermitage : construit entre 1780 et 1785, l'ermitage est le plus ancien bâtiment sur le site et a d'abord servi à la fabrication de la farine d'avoine. Il fut transformé en bibliothèque par la famille Guérin qui y a ajouté une échauguette, un foyer et une mezzanine. Le bâtiment a ensuite été agrandi en 1972 et servait alors de lieu de retraite, de méditation et d'approfondissement spirituel. Il est aujourd'hui utilisé comme logement secondaire ;
3. La remise et le pont-terrasse : construite dans les années 1930 à partir de pierres provenant d'une ancienne dépendance, la remise est située de l'autre côté du ruisseau et est reliée à la résidence par un pont-terrasse de pierre avec un plancher de marbre qui enjambe le cours d'eau ;
4. Le garage : Si aucune information historique n'est reliée à ce bâtiment, ses composantes architecturales sont caractéristiques de l'architecture vernaculaire québécoise des années 1930 et 1940 ;
5. Le mur d'enceinte : Le mur a été construit dans les années 1930 avec les pierres provenant d'un moulin banal plus ancien qui était situé en amont du ruisseau. Les guérites auraient été voulues par Thomas Guérin afin de rappeler l'utilisation des lieux, dans les années 1930, comme quartier général du régiment *6th Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars*, dont monsieur Guérin avait alors le commandement ;
6. Les ouvrages liés au fonctionnement d'un moulin : Le barrage, le bassin artificiel, le canal d'aménée et le canal de fuite incarnent la transformation physique du site causée par les activités du moulin ;
7. Le ruisseau : La vocation initiale et l'essence du site sont fondamentalement liées à l'existence et le parcours de ce ruisseau, dont la présence a autant influencé l'implantation d'un moulin que l'aménagement de villégiature subséquent.

2. MOTIFS DE PRÉServation

Les motifs de la citation résident dans la valeur patrimoniale exceptionnelle du site qui s'exprime dans les quatre aspects suivants :

Valeur historique

Selon certaines sources, le site aurait été occupé dès 1775 par un moulin banal, c'est-à-dire un moulin construit par un seigneur et destiné à l'utilisation obligatoire par ses censitaires. Ce dernier aurait été incendié au début des années 1840 et le moulin en pierre, dont le bâtiment est toujours présent sur le site aujourd'hui, a été établi en 1848 par le seigneur de Rouville, Thomas Edmund Campbell (v.1811-1872). Même si le moulin précédent ne se trouvait pas nécessairement au même endroit, il est probable qu'il se trouvait à proximité.

Le site complet représente donc l'un des derniers vestiges physiques de l'époque industrielle du secteur, lorsque l'énergie hydraulique du ruisseau dévalant les pentes du mont Saint-Hilaire, depuis le lac Hertel, a été mobilisée pour alimenter jusqu'à neuf moulins simultanément au cours du 18^e et du 19^e siècle. Le « Village de la montagne » représente de ce fait un noyau fondateur de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, au même titre que le village de paroisse qui se situait sur le bord de la rivière Richelieu et dont le tissu correspond aujourd'hui au « Vieux-Village ».

Après la fin des activités du moulin en 1919, causée par l'utilisation accrue des technologies de la vapeur et du moteur à combustion, le site demeure inutilisé pendant une dizaine d'années. Puis, l'immeuble est acquis par Thomas Guérin (1886-1963), un militaire de carrière et politicien montréalais. Le bâtiment du moulin banal est ainsi transformé en 1929 pour desservir une fonction de villégiature et il abritera même le quartier général du régiment des *6th Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars* pendant quelques années. Durant les années 1930, l'intérieur du bâtiment du moulin banal est modifié pour l'adapter aux nouveaux besoins résidentiels et quelques constructions sont ajoutées sur le site (le garage, la remise et le mur d'enceinte). L'état actuel du site patrimonial est largement tributaire de cette période.

Le bâtiment incarne l'évolution du territoire, alors que les activités de pomiculture et de villégiature, déjà présentes au 19^e siècle, remplacent largement la vocation industrielle et artisanale du secteur au début du 20^e siècle. Le site de l'ancien moulin banal et de la résidence Guérin joue ainsi le rôle de témoin de l'évolution du village de la montagne et de la ville de Mont-Saint-Hilaire, à travers le régime seigneurial, l'industrialisation, le virage vers l'agriculture et la villégiature, puis vers la banlieusardisation.

Valeur ethnologique

L'immeuble présente plusieurs caractéristiques rappelant sa vocation initiale de moulin à farine, alors que l'analyse de *Patri-Arch* (2020) souligne que « (...) malgré la disparition des mécanismes internes du moulin, la propriété présente une implantation, une architecture et un aménagement extérieur évocateurs des moulins à eau construits au XIX^e siècle. » (p.76) Ce faisant, grâce à l'effort de préservation de la famille Guérin, le site a conservé des traces visibles de l'activité industrielle initiale des lieux, en particulier par la présence des bâtiments de l'ancien moulin banal et de l'ermitage ainsi que du petit barrage, du bassin artificiel et des deux canaux.

Par ailleurs, l'intérieur du moulin banal a été entretenu avec soin à travers les décennies et de nombreuses composantes architecturales datant de la transformation en résidence ont été préservées. L'intérieur du bâtiment principal est donc fortement représentatif des goûts et du mode de vie de la bourgeoisie des années 1930 et 1940.

Valeur architecturale

Le bâtiment de l'ancien moulin banal présente de nombreuses caractéristiques traditionnelles dans son volume, ses matériaux et ses composantes. Le traitement architectural d'inspiration néoclassique, dominant l'architecture vernaculaire québécoise au 19^e siècle, marque l'ensemble par sa symétrie, son ordonnance des ouvertures et ses proportions harmonieuses. Le bâtiment est magnifié par de larges débordements du toit ornés par de grandes consoles menuisées, composantes reprises au niveau des quatre larges lucarnes qui permettent de bien éclairer le premier étage. Ce détail décoratif apporte une touche d'élégance au bâtiment et, avec la qualité générale de son architecture, révèle ses origines seigneuriales. L'aspect massif du bâtiment, avec ses deux étages et demi de hauteur, son plan au sol plutôt grand et ses murs de maçonnerie très épais, est unique sur le territoire de la municipalité. Cependant, ces caractéristiques sont typiques d'un moulin à eau du 19^e siècle, confirmant l'aspect fortement authentique du bâtiment.

En effet, les interventions menées par la famille Guérin dans les années 1930 n'ont pas fondamentalement transformé l'aspect extérieur du bâtiment. Ainsi, à part pour l'ajout d'un portail monumental en pierre et de fausses gargouilles, les modifications de l'époque s'étaient principalement concentrées à l'intérieur du bâtiment afin d'adapter les lieux à un usage résidentiel. D'ailleurs, comme mentionné précédemment, les composantes architecturales datant de cette époque ont été parfaitement préservées et plusieurs pièces expriment encore le mode de vie bourgeois de cette période. En outre, lorsque la famille Guérin a débuté ses travaux, la sensibilité « régionaliste » en architecture encourageait une valorisation des modes de construction traditionnels. Cela explique sans doute que les modifications apportées au bâtiment principal et la construction de nouveaux bâtiments secondaires ont alors été faites dans un souci de préserver le caractère du site, notamment par le choix de matériaux et de formes respectueux du bâtiment de l'ancien moulin banal.

Valeur paysagère

Le site dans son ensemble participe de manière importante à la qualité du paysage local. D'une part, le mur d'enceinte en pierre, doté de tourelles d'angle (guérites) et de portails ouvrages, marque de manière significative le parcours du chemin des Moulins. À noter d'ailleurs que ce chemin a été officialisé en 1786 et qu'il est encadré par plusieurs autres bâtiments anciens, assurant l'insertion du site dans un espace paysager et patrimonial cohérent. D'autre part, les bâtiments sur le site présentent une forte harmonie et une forte authenticité qui s'expriment par l'utilisation de formes soignées et de matériaux de qualité qui assurent un dialogue entre le bâtiment massif de l'ancien moulin banal, ses dépendances et le site lui-même.

3. COMPOSANTES ARCHITECTURALES D'INTÉRÊT À PRÉSERVER

Sans limiter l'obligation de préserver la valeur patrimoniale exceptionnelle du site dans son ensemble, les composantes architecturales suivantes méritent une attention particulière :

Bâtiment principal de l'ancien moulin banal (ou résidence Guérin)

1. Extérieur :

- L'implantation perpendiculaire au chemin des Moulins et au ruisseau de la montagne (ruisseau Cochon, branche 14) ;

- La volumétrie du bâtiment principal, dont le plan rectangulaire, les deux étages et demi et le toit à deux versants aux larmiers débordants ;
- Les matériaux, dont la maçonnerie de pierres équarries sur les quatre façades, le recouvrement de bardeau de cèdre du toit et la planche de bois verticale des lucarnes ;
- La disposition symétrique des ouvertures, les fenêtres à battants à petits carreaux et leurs chambranles, les lucarnes à pignon, la porte d'entrée principale, les portes secondaires ;
- Les fenêtres à battants traditionnelles en bois composées de vitrage à petits carreaux et leur quincaillerie ;
- Les trois souches de cheminée en pierre sur la toiture ;
- Les imposantes consoles de bois ouvrage sous les larmiers de la toiture principale et des lucarnes ;
- Le portail en pierre sculptée d'allure médiévale de l'entrée principale ;
- La pierre de date (1848) et les armoiries sculptées de la famille Guérin (au-dessus de l'entrée principale).

2. Intérieur :

- Les arches en pierre de l'ancien canal d'aménée et de l'ancien canal de fuite, présentes aux deux extrémités de la cave. Ces ouvertures ont été murées lors de la conversion du moulin en résidence ;
- Les boiseries du bureau ;
- Les boiseries et le foyer en marbre de la salle à manger ;
- Les boiseries et le plancher de marbre du hall d'entrée ;
- Le toit cathédral et les boiseries du grand salon, en particulier le foyer du chêne sculpté et les balustrades soulignant les lucarnes ;
- L'escalier monumental en bois massif au centre de la maison.

Bâtiments secondaires et ouvrages

1. L'ermitage

- Le plan presque carré de sa partie ancienne ;
- La maçonnerie en pierre à moellons ;
- La toiture à croupes à quatre versants recouverts de bardeau de cèdre ;
- La porte d'entrée en bois massif et sa quincaillerie ;
- Les deux puits de lumière de la partie ancienne ;
- La cheminée massive de pierre ;
- Le foyer en pierre (intérieur) ;
- L'échauguette ;
- Les boiseries de la partie ancienne, notamment l'escalier et la mezzanine (intérieur) ;
- Le plancher de marbre de la partie ancienne (intérieur).

2. La remise

- Le plan carré ;
- La maçonnerie en pierre à moellons ;

- La terrasse enjambant le ruisseau et reliant la remise au bâtiment principal, couverte d'un plancher de dalles de marbre ;
- La toiture à quatre versants recouverts de bardeau de cèdre et les consoles en bois ;
- La porte double en bois massif ;
- Les fenêtres à battants traditionnelles en bois composées de vitrage à petits carreaux ;
- L'oculus ;
- Le lien symétrique entre la remise et le bâtiment principal.

3. Le mur de pierre

- Les deux tourelles d'angle (guérites) avec leur toiture en poivrière de bardeau de cèdre ;
- Les portails de fer forgé et les piliers qui les encadrent ;
- Les ornements des piliers du portail principal (lions et armoiries de la famille Guérin).

4. Le garage

- Le plan rectangulaire ;
- Le toit à deux versants ;
- Le revêtement extérieur en bois ;
- Les fenêtres traditionnelles en bois à carreaux ;
- Les équerres de bois sous le pignon de la toiture.

4. OBLIGATION DE CONSERVATION

Conformément aux dispositions de la Loi, tout propriétaire du site patrimonial cité doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la préservation de sa valeur patrimoniale.

5. AUTORISATION OBLIGATOIRE POUR CERTAINS TRAVAUX ET OPÉRATIONS DE LOTISSEMENT

Nul ne peut, sans avoir obtenu l'autorisation du conseil :

- Déplacer ou détruire tout ou partie d'un bâtiment situé sur le site patrimonial ou utiliser un de ces bâtiments comme adossement à une construction ;
- Diviser, subdiviser ou morceler les lots constituant le site patrimonial, sauf s'il s'agit d'une opération visant un cadastre vertical.

Les modalités de la procédure entourant la délivrance d'une autorisation visée au premier alinéa doivent respecter les dispositions applicables de la Loi.

Toute personne qui pose l'un des actes prévus au premier alinéa doit se conformer aux conditions que peut déterminer le conseil dans son autorisation.

6. PRÉAVIS OBLIGATOIRE POUR CERTAINS TRAVAUX

Sans limiter toute autre obligation visant la préservation de la valeur patrimoniale du site, toute personne doit donner à la municipalité locale un préavis d'au moins 45 jours avant de poser les gestes suivants :

- Ériger une nouvelle construction sur le site patrimonial ;
- Modifier l'implantation ou le volume d'un des bâtiments sur le site patrimonial ;
- Altérer, restaurer, réparer ou modifier l'apparence extérieure d'un des bâtiments sur le site patrimonial ;
- Altérer, restaurer, réparer ou modifier l'intérieur des bâtiments de l'ancien moulin banal et de l'ermitage ;

- Altérer, restaurer ou modifier le mur d'enceinte ;
- Altérer, restaurer ou modifier le pont-terrasse ;
- Procéder à l'excavation du sol, sauf si l'excavation a pour objet de creuser pour une inhumation ou une exhumation sans qu'aucun des actes mentionnés ci-dessus ne soitposé ;
- Faire un nouvel affichage ou modifier, remplacer ou démolir une enseigne.

Dans le cas où un permis ou certificat d'autorisation est requis, la demande de permis ou de certificat d'autorisation tient lieu de préavis.

7. CONDITIONS APPLICABLES AUX TRAVAUX SUR LE SITE

Le conseil a toute autorité pour assujettir les travaux identifiés à l'article 6 à toute condition qu'il juge nécessaire à la conservation des valeurs patrimoniales identifiées au présent règlement. Ces conditions s'ajoutent à la réglementation municipale et toute personne doit s'y conformer.

Par ailleurs, si un permis ou certificat d'autorisation est nécessaire selon la réglementation en vigueur, aucun permis ou certificat d'autorisation ne peut être délivré par le service municipal compétent à moins que le projet soumis à la demande ne remplisse les conditions imposées par le conseil.

Dans tous les cas, les travaux effectués sur le site patrimonial de l'ancien moulin banal et de la résidence Guérin ne peuvent avoir pour effet d'altérer les éléments patrimoniaux qui donnent sa signification patrimoniale. En particulier, les interventions doivent viser à restaurer, améliorer ou retrouver le caractère architectural, esthétique et paysager d'origine du site. S'il n'est pas possible de restaurer une composante d'origine ou qu'elle a disparu, celle-ci peut être remplacée, reconstituée ou reproduite en favorisant, le cas échéant, une approche de style, de forme, de volume, de division, de typologie et de matériaux appropriée pour participer à l'harmonie du lieu.

8. ÉTUDE PATRIMONIALE DE PATRI-ARCH

L'étude patrimoniale de l'ancien moulin banal de Mont-Saint-Hilaire, préparée par la firme Patri-Arch et datée de décembre 2020, est intégrée en annexe A du présent règlement à des fins de référence.

9. RECOURS

Quiconque contrevient à l'une des dispositions du présent règlement devient sujet aux peines et recours prévus à la loi applicable en la matière.

10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2022

(S) *Marc-André Guertin*

MARC-ANDRÉ GUERTIN, MAIRE

(S) *Michel Poirier*

MICHEL POIRIER,
GREFFIER ADJOINT

Annexe A :

Étude patrimoniale de l'ancien moulin banal de Mont-Saint-Hilaire, préparée par la firme *Patri-Arch*, datée de décembre 2020.



ÉTUDE PATRIMONIALE DE L'ANCIEN MOULIN BANAL DE MONT-SAINT-HILAIRE

460-468, CHEMIN DES MOULINS

Rapport final • Décembre 2020

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

CRÉDITS

Cette étude a été réalisée par la firme Patri-Arch, consultants en patrimoine et en architecture, pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Réalisation :

MARTIN DUBOIS

Chargé de projet, relevé photographique,
réécriture

CINDY MORIN

Recherches et réécriture

À moins d'avis contraire, les photographies réalisées dans le cadre du présent mandat ont été prises par la firme Patri-Arch. Les photographies aériennes ont été captées à l'aide d'un drone de modèle DJI MAVIC 2 Pro en détenant toutes les autorisations de vol requises.

Crédits de la page couverture :

© Patri-Arch, 2020

PATRI-ARCH INC.

Siège social

1365, rue Frontenac, Québec (Qc) G1S 2S6

Téléphone : (418) 648.9090

Courriel : info@patri-arch.com

Site internet : www.patri-arch.com

REMERCIEMENTS

L'équipe de Patri-Arch tient à remercier monsieur Jonathan Montalva, conseiller professionnel en urbanisme au Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, et madame Carroll Guérin, propriétaire actuelle, pour leur excellente collaboration tout au long de l'étude. Nos remerciements s'adressent également à la Société d'histoire de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire, ainsi qu'à un membre du personnel des autres centres d'archives visités.

Québec, décembre 2020

DROITS D'AUTEUR

Patri-Arch cède à la Ville de Mont-Saint-Hilaire les droits d'utilisation pour l'ensemble des textes, des photographies et des illustrations réalisés dans le cadre de cette étude patrimoniale. La Ville de Mont-Saint-Hilaire s'engage pour sa part à ce que toutes les dispositions relatives au respect des droits d'auteur des documents qu'elle utilise soient respectées. Advenant l'utilisation pour des fins de publications (impressions ou web) de textes, photographies et illustrations réalisés par Patri-Arch dans le cadre du présent mandat, la mention « © Patri-Arch » doit se retrouver en tout temps dans les crédits associés aux textes et dans la légende accompagnant chacune des photographies et illustrations.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
Méthodologie	8
Situation actuelle	9
Analyse historique	13
Le village de la montagne	13
De moulin banal à résidence.....	19
Construction initiale et concepteur.....	19
Fonctions	20
Les moulins.....	20
Évolution du bâtiment principal.....	22
Autres constructions sur la propriété.....	26
Personnages associés	28
Propriétaires successifs	28
Occupants marquants	28
Autres occupants	32
Dates importantes	33
Analyse architecturale.....	23
L'architecture extérieure.....	35
Volume et saillies	35
Ouvertures	37
Ornements et composition	39
L'aménagement intérieur.....	41
Le sous-sol	41
Le rez-de-chaussée	43
Le premier étage	48
Le deuxième étage	51
Les dépendances	52
La remise	52
L'ermitage.....	54
Le garage	57

L'authenticité de l'ensemble	57
Le style architectural	58
Comparables	59
Analyse urbaine et paysagère	61
Environnement naturel	61
Réseau viaire et parcellaire	64
Cadre bâti et fonctions urbaines	66
Points de repère	66
Éléments structurants et significatifs	67
Implantation et aménagement du terrain	67
Évaluation de l'intérêt patrimonial	75
Conclusion	79
Bibliographie	81

AVANT-PROPOS

L'étude patrimoniale de l'ancien moulin banal de Mont-Saint-Hilaire, aussi connu sous le nom de résidence Guérin, situé au 460-468, chemin des Moulins à Mont-Saint-Hilaire, a pour buts de réaliser une synthèse des informations historiques relatives à cet immeuble patrimonial ainsi que de mettre en lumière ses principales composantes architecturales d'intérêt afin de procéder à l'attribution d'un statut de protection municipal en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec.

Ce bâtiment, d'abord construit à des fins industrielles comme moulin à farine au milieu du 19^e siècle, a été converti dans les années 1930 en grande résidence cossue dans le paysage emblématique du village de la montagne. La présente étude aborde donc les deux principales périodes de ce domaine qui constitue aujourd'hui un élément de grand intérêt patrimonial pour la ville de Mont-Saint-Hilaire.

MÉTHODOLOGIE

Voici les étapes ayant mené à la réalisation de l'étude :

Visite complète des lieux. Cette visite, réalisée au début du mandat en compagnie de la propriétaire des lieux, madame Carroll Guérin, qui a été très généreuse de son temps et de ses connaissances, a permis de mieux connaître l'extérieur et l'intérieur du bâtiment à l'étude ainsi que ses dépendances. Cette visite, à laquelle assistait également monsieur Jonathan Montalva de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, a permis de constater *in situ* l'état du bâtiment, sa configuration spatiale, son environnement immédiat, sa situation urbaine. Un relevé photographique a été effectué.

Recherches documentaires. Plusieurs documents provenant de la Société d'histoire de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire nous ont été remis par la Ville de Mont-Saint-Hilaire en début de mandat. D'autres recherches visant à retracer un maximum de documents et d'archives concernant le bâtiment et son site, sa construction et son aménagement, son histoire et son évolution dans le temps ainsi que ses occupants ont été menées, mais sans grand succès. Il appert que les informations historiques sur ce site, à part celles provenant de la Société d'histoire et de madame Guérin elles-mêmes, sont très limitées. Il est à noter qu'en raison de la pandémie de COVID-19 et des mesures sanitaires mises en place durant ce mandat, plusieurs centres d'archives n'ont pu être visités en personne. Seule la documentation disponible en ligne a pu être consultée, telle que les collections en ligne et les collections de cartes et plans de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ainsi que quelques sources primaires au Registre foncier du Québec (RFQ) en ligne.

Une bibliographie complète des sources et ouvrages consultés figure à la fin du rapport.

Analyses historique, architecturale et contextuelle. À la suite de la visite de l'immeuble et des

recherches documentaires, les analyses présentées dans ce rapport ont pu être produites. L'analyse historique aborde l'histoire chronologique du moulin banal et de la maison depuis sa construction jusqu'à aujourd'hui. Des informations sont présentées sur l'évolution historique du moulin banal/résidence Guérin, ses propriétaires successifs, ses usages, et ses grandes périodes historiques en lien avec le développement de la région. Ensuite, l'analyse architecturale présente d'abord une description de chaque composante de la maison. Cette étape décrit les éléments architecturaux de façon systématique et objective. Elle traite aussi de l'implantation de l'immeuble, des courants architecturaux qui l'ont influencé, de son évolution physique et de son authenticité. L'analyse contextuelle aborde finalement l'implantation des bâtiments, l'aménagement du terrain, le contexte urbain et son évolution. Les analyses sont illustrées de photographies récentes et anciennes.

Énoncé d'intérêt patrimonial. L'étude se conclut par un énoncé de valeur patrimoniale actualisé qui fait la synthèse des valeurs patrimoniales abordées précédemment et qui pourra servir à la fois pour alimenter le futur règlement de citation ainsi que la diffusion d'informations sur le Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

Mise en forme du rapport. Cette dernière étape consistait en la mise en forme de l'actuel rapport illustré. Tous les documents amassés au cours du mandat ainsi que les relevés photographiques sont remis à la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

SITUATION ACTUELLE

L'immeuble à l'étude est sis au 460-468, chemin des Moulins sur le territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire. Son numéro de cadastre est le 1819943. La propriété comprend un terrain réparti des deux côtés de la voie publique, dont la plus grande étendue est localisée du côté est. Le rôle d'évaluation nous apprend que la propriété comprend deux logements distincts. Il s'agit en fait de la résidence principale et d'une dépendance transformée pour accueillir des locataires. Deux autres dépendances complètent les lieux. Carroll Guérin en est l'actuelle propriétaire.

L'immeuble est actuellement connu sous deux principales appellations : « moulin banal » et « résidence Guérin ». Dans la littérature, d'autres toponymes lui sont attribués : moulin seigneurial, moulin François-Lahaise, maison Guérin qui font

référence à l'ancienne fonction de l'immeuble ainsi qu'aux différents occupants.

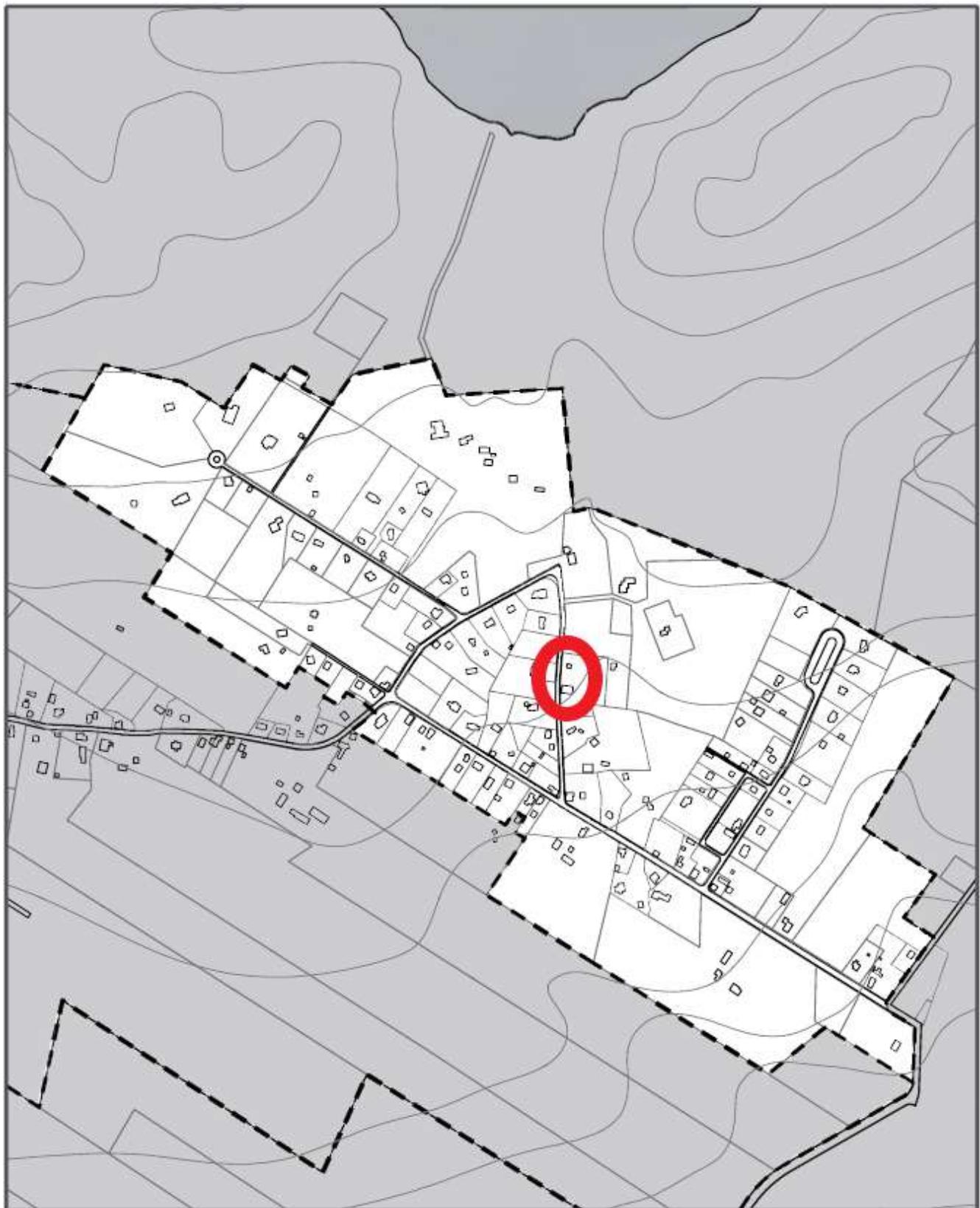
La propriété n'est pas protégée en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Elle est toutefois identifiée de « valeur patrimoniale exceptionnelle » dès le repérage du patrimoine bâti effectué en 2008 sur tout le territoire hilairemontais. La caractérisation des paysages, qui positionne cette demeure dans le secteur D « Le village de la montagne », nomme à nouveau la valeur exceptionnelle de cet immeuble. Il s'agit du seul bâtiment de cette unité paysagère à obtenir cette cote¹. En 2015, un inventaire mené par la MRC La Vallée-du-Richelieu sur l'ensemble de son territoire reconduit cette valeur exceptionnelle, mais à l'échelle régionale².



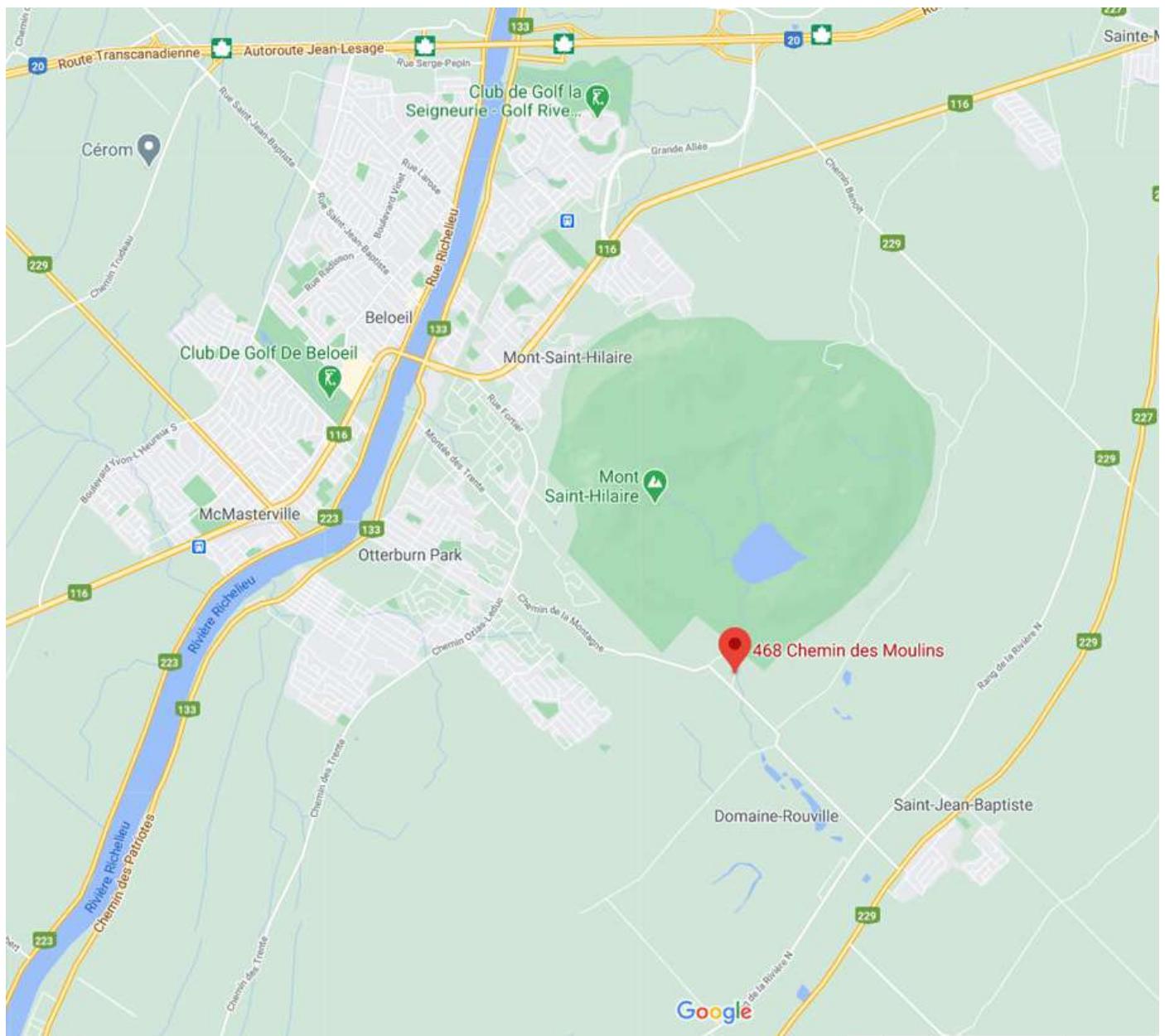
1. La propriété à l'étude correspond au lot 1819943 du cadastre du Québec. Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire.

1. Voir les études réalisées par Patri-Arch en 2008.

2. Bergeron-Gagnon inc. *Inventaire du patrimoine bâti de la MRC de la Vallée-du-Richelieu*. 2015, p. 108.



2. Limites du secteur du « village de la montagne » et localisation de l'ancien moulin banal/ résidence Guérin (encerclé en rouge). Source : Patri-Arch. « Fiche de caractérisation. Secteur D : le village de la montagne » dans *Étude de caractérisation des paysages naturels et bâties de Mont-Saint-Hilaire*. 2008, p. 1.



3. Localisation de la propriété à l'étude par rapport aux municipalités environnante et à la montagne. Source : Google.

ANALYSE HISTORIQUE

LE VILLAGE DE LA MONTAGNE

La seigneurie de Rouville est perpendiculaire au Richelieu et englobe le mont Saint-Hilaire. Elle est concédée le 18 janvier 1694 par le gouverneur Louis de Buade de Frontenac (1622–1698) au militaire Jean-Baptiste Hertel (1668–1722). Une première terre aurait été concédée par son fils Jean-Baptiste-François Hertel (1708–1777) dans les années 1730, mais il faut attendre 1745 pour que le peuplement commence véritablement, d'abord le long de la rivière Richelieu. Le chemin de Montée est ouvert dans les années 1750 et le Deuxième rang est ouvert progressivement dans les années 1760. C'est vers 1768 que le chemin de la Montagne est instauré au sud de la colline. Il agit comme montée et permet de relier tous les rangs et de rejoindre la future paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'autre côté de la montagne.

En 1775, le troisième seigneur, René-Ovide Hertel de Rouville, fait construire le premier moulin banal sur le ruisseau déchargeant le lac Hertel. Ce secteur connu comme le « village de la montagne » correspond à la troisième grande concession de la seigneurie de Rouville. La première terre de cette concession est accordée en 1781. Le chemin des Moulins est officiellement créé par le Grand Voyer en 1786, mais cette voie était forcément déjà utilisée auparavant pour accéder au moulin banal. En 1790, des 70 concessions de la seigneurie de Rouville, quatre seulement se trouvent à la montagne. Une chapelle est érigée à Saint-Jean-Baptiste en 1796 et à Mont-Saint-Hilaire en 1798. En 1815, Joseph Bouchette indique la présence d'un moulin à grain dans la partie supérieure du ruisseau de la montagne. Ce secteur connaît vraisemblablement un essor fulgurant à partir du début du 19^e siècle puisqu'en 1823, on compte 661 résidents à la montagne. En 1825, le seigneur fait ériger un barrage sur le lac Hertel, près du manoir Gault, afin de hausser le niveau de l'eau et de bénéficier d'un réservoir plus important et

d'ainsi accroître son pouvoir hydraulique. D'après le recensement de 1831, « Saint-Hilaire ne possédait pas moins de cinq moulins à faire farine, un à carder et deux à fouler. »³

En raison des zones escarpées et du type de sol, le secteur de la montagne est peu propice à l'agriculture. Par contre, le pouvoir hydraulique du ruisseau est exploité au maximum. Ce ne sont pas ici des cultivateurs qui défrichent et cultivent de longues bandes de terre, mais plutôt des artisans et des commerçants qui bénéficient de l'activité économique engendrée par les moulins. Les terres qui leur sont concédées sont plus petites que celles des cultivateurs, ce qui permet la formation d'un petit noyau assez dense. Au milieu du 19^e siècle, les rues Viens, Béique et Berger font déjà partie de la trame et neuf moulins sont actifs⁴. En 1850, près de 1500 personnes réparties en 266 familles vivent dans ce secteur. En 1864, on trouve une cinquantaine de bâtiments près du ruisseau. Ce hameau était d'ailleurs plus développé et peuplé que le cœur des paroisses voisines, il ne manquait que les services religieux.

Ce petit centre industriel dessert plusieurs paroisses. Les cultivateurs des deux premiers rangs de la paroisse de Saint-Hilaire s'y rendent ainsi que ceux établis dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste. De plus, grâce à un service de traversier par bac offert gratuitement par le seigneur pour qui voyage afin de faire moudre son grain, on vient même de Belœil aux moulins de la montagne. Le village de la montagne prospère et les affaires sont bonnes pour le seigneur qui demeure propriétaire des moulins et cours d'eau. En plus des moulins à moudre, à carder, à scier, on y compte plusieurs commerces, ateliers et services dont quatre forges, des tanneries, une fonderie, un magasin général,

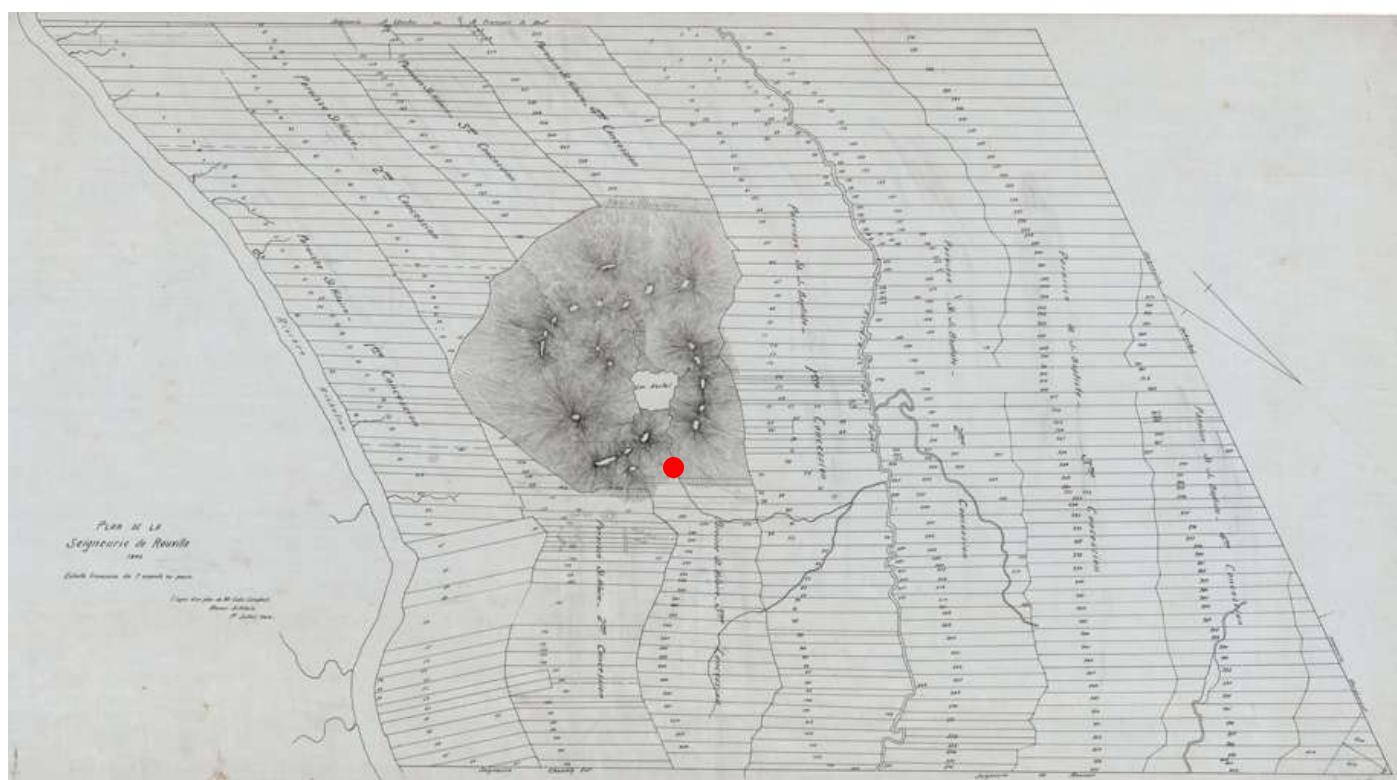
3. Pierre Lambert. *Le Mont Saint-Hilaire*. Septentrion, 2007, p. 40.

4. Comme l'explique Lambert (*ibid.*, p. 35), il est difficile d'établir exactement combien il y avait de moulins.

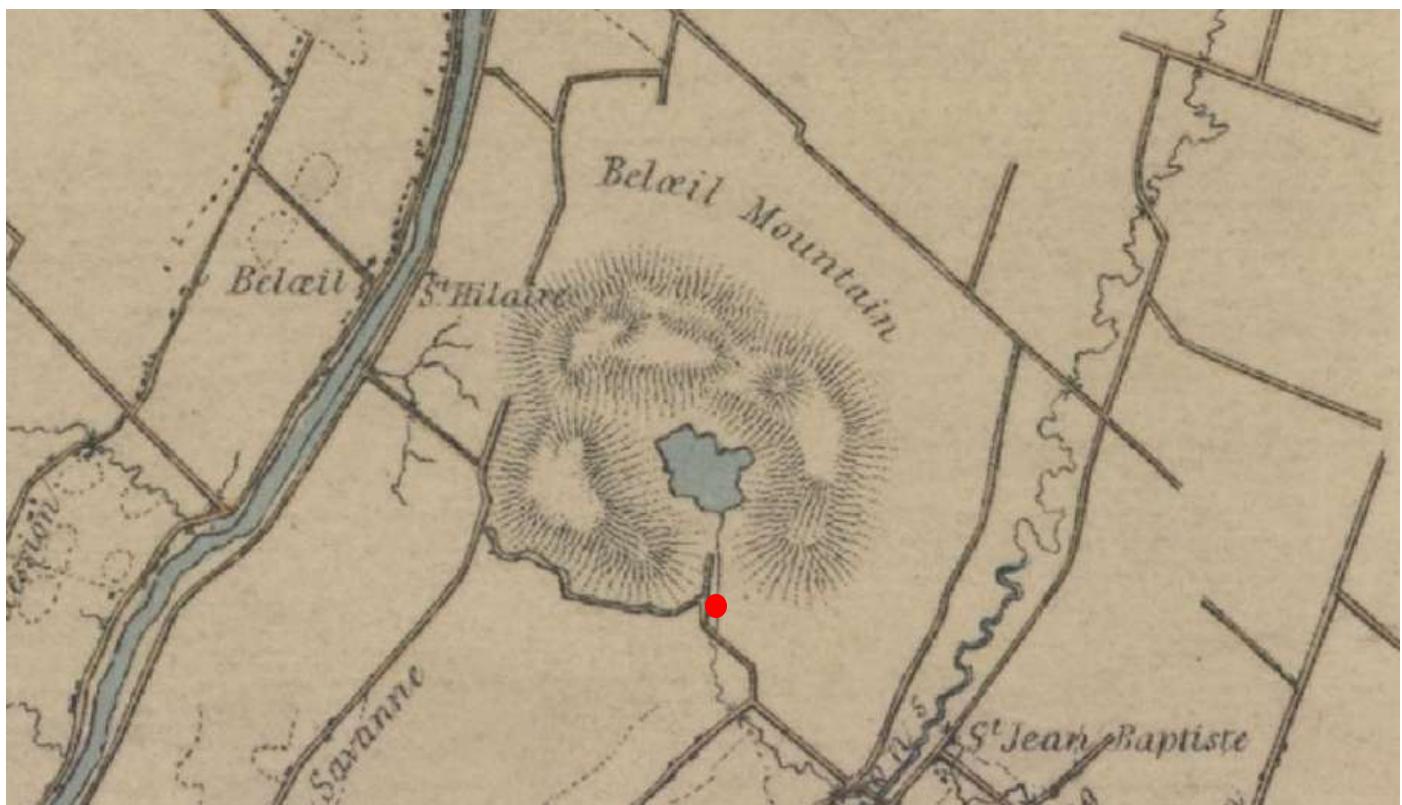
un maître de poste, des hôtels, un maître-jardinier, etc. Les moulins permettent de nombreuses activités connexes, dont la fabrication d'outils, de haches et d'instruments aratoires, une distillerie et une fabrique de barils de pommes. La pomiculture, l'acériculture et la villégiature sont également au nombre des activités économiques.

À la fin du 19^e siècle, la découverte de la puissance de la vapeur et l'invention du moteur à combustion entraînent de grands bouleversements dans le monde industriel. Les produits qui en sont issus sont réalisés plus rapidement, sont meilleur marché et facilement accessibles. Les moulins traditionnels actionnés à l'eau perdent leur importance et ferment graduellement. La fin de

cette activité industrielle explique la nécessité de morceler ce territoire seigneurial. En 1913, la montagne est cédée à Andrew Hamilton Gault (1882–1958) qui en fait un domaine qu'il protège et qu'il lègue à l'Université McGill. Le moulin banal arrête de tourner en 1919 et le dernier moulin en opération cesse ses activités en 1940. L'agglomération de la montagne décroît et se voit finalement supplantée dans les années 1940 par le cœur de la paroisse et les centres urbains. Dans la deuxième moitié du 20^e siècle, des vergers sont vendus et le territoire connaît un certain développement résidentiel. Le nombre d'immeubles augmente, mais la trame demeure peu modifiée.



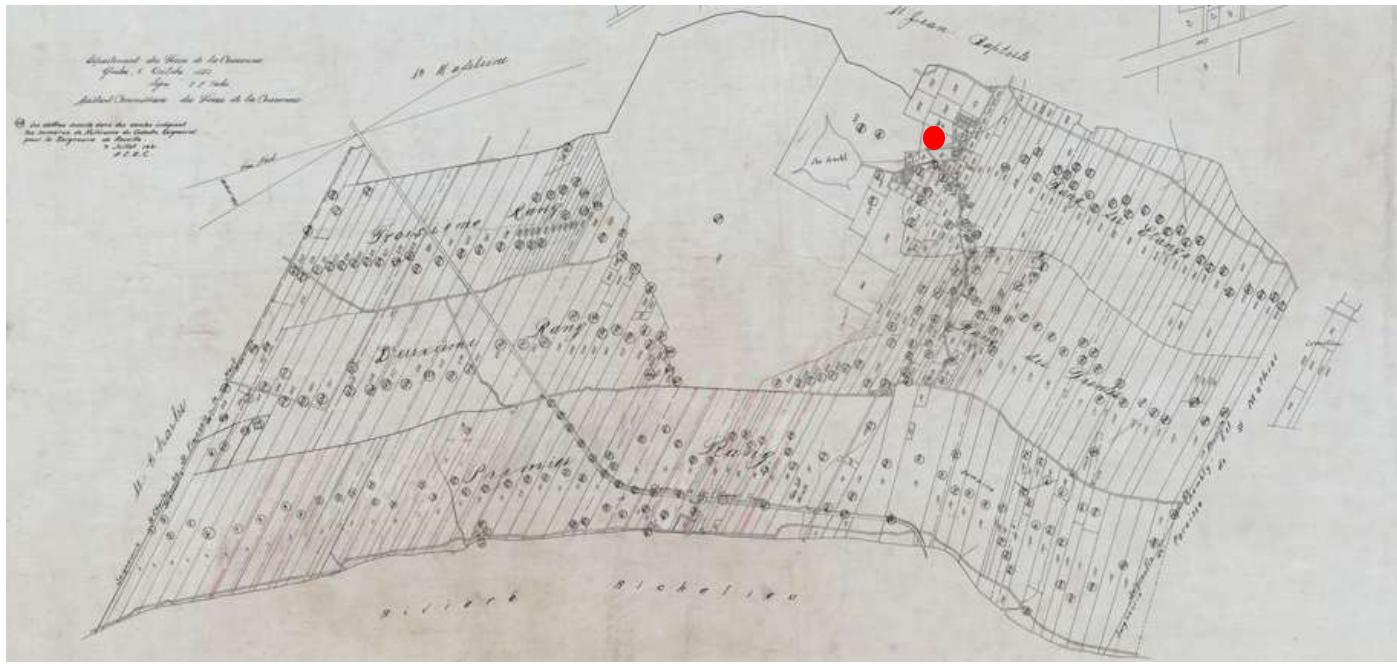
4. Plan de la seigneurie de Rouville en 1846 montrant les concessions divisées en rangs, les lots et la montagne au centre avec le lac Hertel. La propriété à l'étude est approximativement localisée par le point rouge. D'après la copie d'un plan réalisée par Colin Campbell en 1924. Source : BAnQ 03Q_E21S55SS3SSS4P146.



5. Selon ce plan de 1839, le tronçon du chemin de la Montagne fermant le triangle du chemin des Moulins n'existe pas. Source : Grande-Bretagne War Office Topographical Dept. *Plan of the frontier of Canada East from St. Regis to Canaan surveyed in the year 1839.* [Great Britain] : Topographical Department of the War Office, 1863. © BAnQ 101336.



6. Plan de la seigneurie de Rouville en 1817 montrant le triangle viaire formé des chemins des Moulins et de la Montagne. Source : Alex Stevenson, *Plan of a part of seigniory Rouville shewing the relative situation of the lake, that of the Grand Cross erected on the highest peak called Pain de Sucre and the road leading to it with the several stations distributed along the way their number and respective inscription from I to II inclusive.* 1817. © BAnQ 03Q_E21S555SS3SSS4P146-1



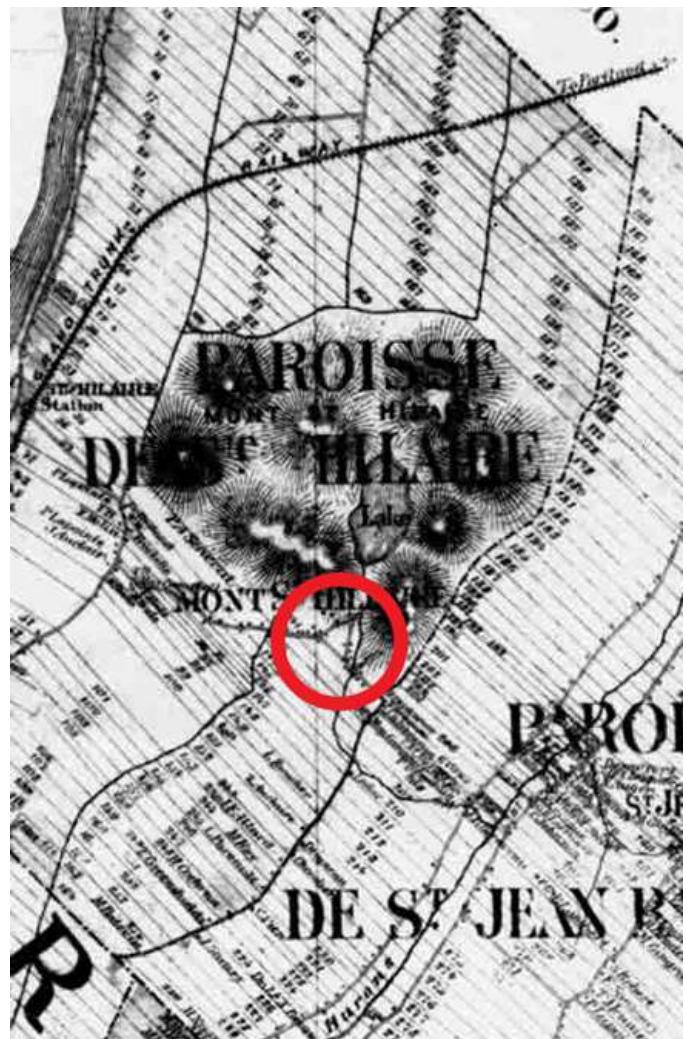
7. Plan de la paroisse de Saint-Hilaire avec la montagne au centre. Source : E.E. Taché et A.E.B. Courchesne (mise à jour du plan en 1931). *Plan officiel de la paroisse de Saint-Hilaire, comté de Rouville*. Département des Terres de la Couronne, Québec, le 5 octobre 1882. © BAnQ 03Q_E21S555SS3SSS1P111.



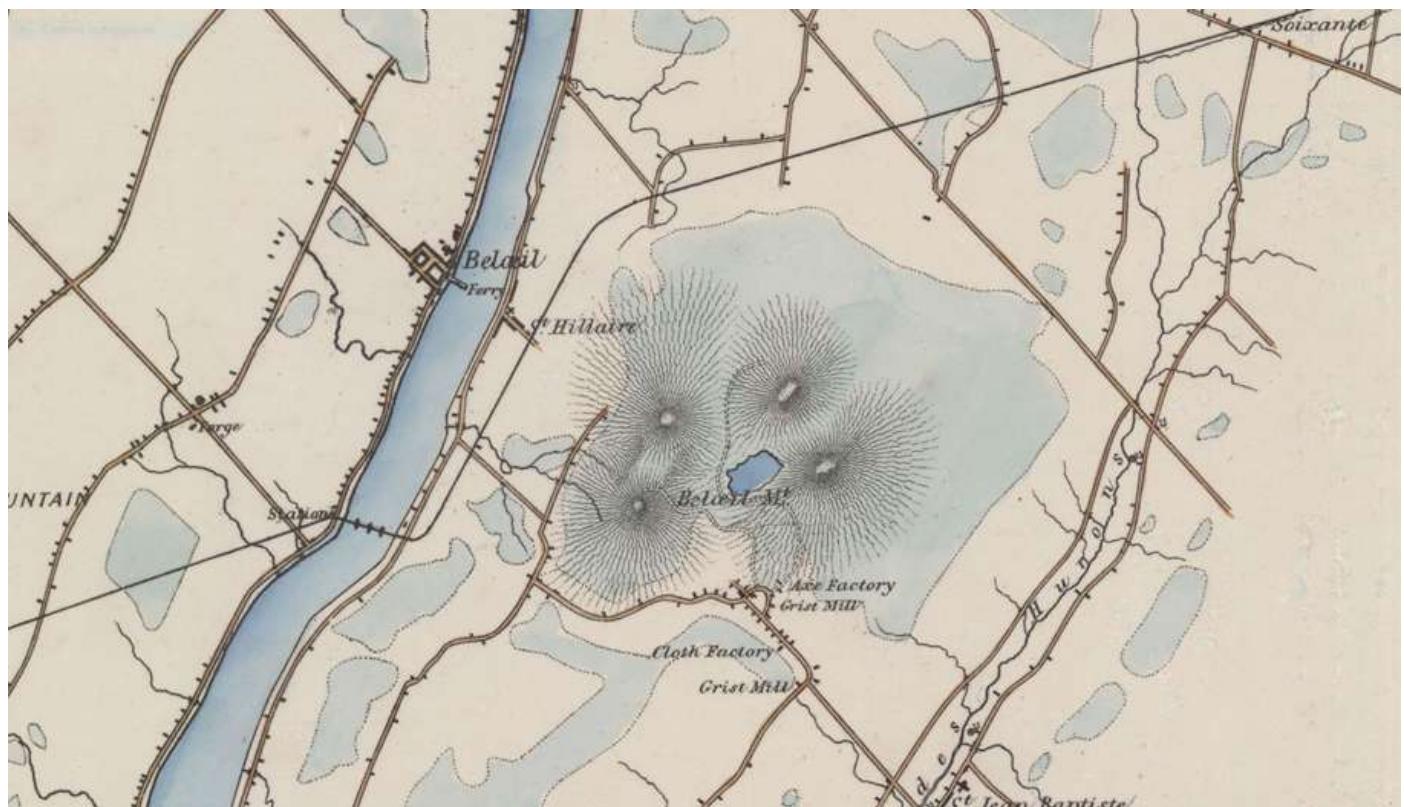
8. Extrait du plan précédent de la paroisse de Saint-Hilaire montrant (encerclé en rouge) le vaste lot 341 longeant le chemin des Moulins. Source : E.E. Taché et A.E.B. Courchesne (mise à jour du plan en 1931). *Plan officiel de la paroisse de Saint-Hilaire, comté de Rouville*. Département des Terres de la Couronne, Québec, le 5 octobre 1882. © BAnQ 03Q_E21S555SS3SSS1P111.



9. Le village de la montagne et ses moulins d'après une reconstitution réalisée par Armand Cardinal. Source : Armand Cardinal, « Les moulins de la montagne de Saint-Hilaire » dans *Les cahiers d'histoire*, Société d'histoire et de généalogie de Belœil – Mont-Saint-Hilaire, no 3, octobre 1980, p. 5.



10. Cette carte de 1864 localise plusieurs constructions dans le secteur du village de la montagne. Source : Henry Francis Walling. *Map of the Counties of Shefford, Iberville, Brome, Missisquoi and Rouville, Canada East, 1864*.



11. Ce plan de 1865 nous informe de la présence d'un moulin à farine et d'une fabrique de haches sur le chemin des Moulins. La rue Béique est présente et le triangle est fermé. Source : Grande-Bretagne War Office Topographical Dept. *Frontier of Canada East*. Southampton, [England] : Topographical Dept of the War Office, 1865. © BAnQ 321643_10.

DE MOULIN BANAL À RÉSIDENCE

Le bâtiment à l'étude est localisé sur l'ancien lot 341 de la paroisse de Saint-Hilaire. Selon certaines sources⁵, il s'agit du site du premier moulin banal construit en 1775 et qui a été incendié en 1840⁶. Il est reconstruit en pierre en 1848 au même emplacement, mais avec une turbine à la place de la roue à godet. Ce serait ainsi le deuxième moulin banal sur le même site.

Selon d'autres sources⁷, le moulin banal de 1775 était le plus en amont sur le ruisseau⁸ et ses pierres auraient servi à la construction de l'actuel mur d'enceinte de la résidence. Il s'agirait plutôt de l'emplacement d'un moulin qui avait été érigé par John Lisbeth, un loyaliste⁹. Alexis Déry l'aurait exploité à partir de 1819. Brûlé en 1841, Thomas Edmund Campbell aurait acheté les droits à Lisbeth et rebâti un moulin en pierre en 1848.

5. Voir Armand Cardinal. « Les moulins de la montagne de Saint-Hilaire » dans *Les cahiers d'histoire*, 1980, p. 14 et Université McGill [en ligne] : <https://gault.mcgill.ca/fr/la-reserve/detail/histoire-humaine/>
6. Cette hypothèse s'appuie notamment sur la tradition orale et sur le fait qu'aucune opération n'est recensée dans les archives seigneuriales entre 1844 et 1848 et donc, que le moulin aurait brûlé peu avant. Or, 1844 correspond à l'année de la vente de la seigneurie qui change alors complètement de famille. Il est possible qu'il y ait eu un moment de confusion, d'absence ou de négligence administrative pendant une période incertaine lors de la transmission de la propriété.
7. *Op. cit.* Lambert, 2007, p. 33 à 42. Voir aussi la capsule *Vieux souvenirs concernant le mont Saint-Hilaire* [en ligne] : <https://www.shbmsh.org/capsules.php?capsule=62>
8. Selon un texte de Lambert, ce moulin seigneurial disparaît vers 1800, mais l'auteur ne réitère pas cette information dans l'ouvrage paru en 2007, il indique plutôt que ce moulin existait encore en 1850. Pierre Lambert. « Chapitre 3, Le village de la montagne et ses moulins » dans *Le Mont-Saint-Hilaire, Wigwomadensis*, p. 43.
9. Les deux textes de Lambert à ce sujet manquent de clarté : on indique d'abord que le moulin est construit en 1790 en bois et un peu plus loin, le moulin Lisbeth est indiqué comme ayant été construit en pierre en 1800. Voir Lambert, *op. cit.* *Wigwomadensis*, p. 44–45 ainsi que Lambert, *op. cit.* 2007, p. 37.

Nous n'avons retracé aucune source primaire permettant de confirmer l'une ou l'autre des informations. Cependant, notons que l'ancien lot 341 était très grand et dépassait au nord la pointe formée par le chemin des Moulins. Il appert donc indéniable qu'il y a eu d'autres moulins banaux sur ce lot seigneurial, notamment plus en amont, mais pas nécessairement à cet emplacement précis. Il va sans dire que tout le secteur possède un riche potentiel archéologique et que des fouilles éventuelles pourraient bonifier les connaissances à propos de ces différents moulins.

CONSTRUCTION INITIALE ET CONCEPTEUR

Quoi qu'il en soit de l'histoire du lot avant 1848, les auteurs s'entendent pour dire que le moulin en pierre est construit en 1848 pour Thomas Edmund Campbell, seigneur de Rouville depuis 1844. La charpente serait l'œuvre de François Leduc, maître-charpentier, grand-père du peintre Ozias Leduc.



12. La pierre de date indiquant 1848 est localisée en haut de la porte percant le mur pignon est, lequel est tourné vers la voie publique. Le blason qui le surmonte est quant à lui apparu à l'époque des Guérin.

FONCTIONS

Fonction industrielle | de 1848 à 1919: L'immeuble est d'abord un moulin à moudre le grain mû par l'eau. C'est le moulin banal du seigneur Campbell.

Fonction résidentielle | de 1929 à aujourd'hui: Le moulin est converti en résidence à partir de 1929. Il s'agit d'une maison secondaire pour une famille montréalaise.

Fonction militaire | de 1929 à 1936¹⁰: La maison a servi de quartier général pour le *6th Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars*.

LES MOULINS

Les moulins actionnés par l'énergie hydraulique sont nombreux dans la province de Québec. Ils témoignent de l'évolution des technologies en matière de transformation des ressources et constituent une part considérable du patrimoine industriel. Ils permettaient d'accomplir de nombreuses tâches, dont la toute première, transformer le grain en farine afin de s'alimenter. Dès les premières colonies, ces installations sont construites pour aider les colons dans leur besogne quotidienne. En utilisant les moulins, ils sont libérés de cette tâche qu'ils doivent sinon accomplir manuellement. Les moulins deviennent rapidement de véritables lieux de rencontre pour les habitants et ils sont au cœur de la survie des seigneuries : « [...] le moulin est un moteur de la croissance économique du Québec. Sans le moulin, ni la société ni l'économie du Québec ne seraient

ce qu'elles sont. »¹¹. Les moulins ont par ailleurs donné naissance à de nombreux villages en attirant vers eux des commerces connexes et l'installation de la population, comme ce fut le cas pour le village de la montagne à Mont-Saint-Hilaire.

Le système seigneurial est instauré en Nouvelle-France en 1623 et la construction du moulin incombe généralement aux seigneurs, plus rarement à des particuliers. Il s'agit d'un projet dispendieux puisqu'il faut notamment faire venir les meules de France. Le seigneur qui choisit d'investir dans ce projet est celui qui souhaite véritablement développer et exploiter son territoire. Or, de nombreux seigneurs n'habitent pas leur domaine et n'entreprendent aucun défrichement. Pour cette raison, de nombreuses seigneuries restent sans moulin. Ainsi, en 1663, seulement 7 seigneuries sur 53 possèdent un moulin. En 1685, 41 moulins à farine se trouvent dans une centaine de seigneuries¹². À partir de 1686, le seigneur a l'obligation de faire construire un moulin à farine dit banal. Le moulin banal est obligatoirement utilisé par les censitaires qui donnent un quatorzième de leur farine au seigneur. Ceci dit, ce devoir seigneurial ne sera pas toujours respecté. Dans la seigneurie de Rouville, il faut attendre le troisième seigneur pour qu'un premier moulin soit bâti autour de 1775, mais ce n'est que le cinquième seigneur qui s'établira vraiment dans la seigneurie et érigera le manoir.

Le moulin à farine plus précisément est un bâtiment abritant une meule et dont la mission est de moudre le grain. Outre la production de la farine, les moulins servent aussi à scier le bois pour fabriquer des planches nécessaires à la construction. D'autres permettent de carder la

10. Royal Canadian Hussars Association, « Visite à l'ancien quartier général du 6th Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars à Mont Saint-Hilaire » *The Trumpeter*, Spring 2019, pp. 3-4. Voir aussi l'édition Fall 2019 du même journal. Notons que selon le texte *Le moulin seigneurial de Saint-Hilaire d'hier à aujourd'hui*, c'était plutôt de 1932 à 1935.

11. Archéotec inc. *Patrimoine archéologique des moulins du Québec*. 2008, p. 77.

12. Cindy Morin. *Les moulins et le patrimoine industriel de Repentigny. Les moulins à vent Grenier, Jetté et Galarneau*. Repentigny, Ville de Repentigny, Division Culture. 7 p.

laine des moutons. Avec le temps, diverses spécialités vont se développer et les moulins vont œuvrer à une production variée. Or, toutes ces actions nécessitent de l'énergie. On cherche tantôt à utiliser le vent comme force motrice. Les moulins à vent, présents dès le 17^e siècle au Québec, sont installés essentiellement sur les rives du fleuve Saint-Laurent où les vents sont assurés. Les moulins à vent ne sont plus que 18 aujourd'hui. Moins capricieuse, plus facile à contrôler et présente partout sur le territoire, la force hydraulique sera plus utilisée. Au fur et à mesure que les colons pénètrent le territoire, les rivières, les ruisseaux et les chutes sont découverts et exploités abondamment. Le moulin à eau présente lui aussi certains désavantages, dont la construction plus complexe nécessitant une digue ou un canal d'aménée, un barrage et un bassin de rétention, sans oublier les froids intenses qui font tout geler. Si au 17^e siècle, on érige surtout des moulins à vent, aux 18^e et 19^e siècles, les moulins à eau sont favorisés, mais les deux modèles cohabitent¹³. Plus de 500 moulins ont été construits sur le territoire québécois¹⁴.

Ainsi, traditionnellement, le moulin est un édifice abritant un mécanisme utilisant une force motrice naturelle (le vent et l'eau) pour accomplir des actions diverses (moudre, scier, carder). D'abord inspiré de ce qui se faisait en France, le moulin québécois, comme toute autre construction d'ailleurs, va s'adapter aux matériaux et au climat lequel induit notamment de forts débits au printemps et des gelées considérables en hiver. Si le mécanisme présente une certaine standardisation, l'édifice varie considérablement dans sa grandeur et dans son style. Les moulins à eau sont érigés en pierre ou en bois. Les murs en maçonnerie étaient généralement très épais en raison de la résistance nécessaire des matériaux

face aux mécanismes qu'ils abritaient. C'est le côté le plus petit du bâtiment qui était généralement parallèle au canal. Les fenêtres répondent au besoin du meunier de voir ce qui se passe à l'extérieur avec l'eau et les mécanismes et d'éclairer l'intérieur de son lieu de travail. Ce sont des bâtiments utilitaires qui doivent surtout être fonctionnels, mais dans certains cas, le propriétaire apportera plus d'importance à l'apparence du bâtiment¹⁵.

En ce qui a trait plus précisément à l'ancien moulin de Mont-Saint-Hilaire, il s'agissait d'un moulin banal, donc construit par le seigneur, mü par l'eau et servant à faire de la farine. Bien que tous les éléments du mécanisme aient disparu et que l'aménagement intérieur ait été entièrement modifié, il demeure des traces de son passé industriel dans l'aménagement du site et dans certains éléments de son architecture. Le moulin fonctionnait par le biais d'un réservoir d'eau plus élevé nourrissant un canal d'aménée, tous deux encore présents. Le dalot surélevé qui amenait l'eau au moulin Southwick plus au sud est toutefois disparu. Dans le sous-sol, les arches des anciens canaux permettant à l'eau d'entrer et de sortir du moulin sont encore visibles dans le mur bien que les ouvertures aient été murées. Le bâtiment particulièrement massif est unique sur le territoire. Il se distingue par ses deux étages et demi de hauteur, par son plan au sol plutôt grand et par ses murs de maçonnerie très épais, des caractéristiques fréquentes de ce type de bâtiment. Les quatre larges lucarnes permettaient de bien éclairer le premier étage. À ces caractéristiques typiques s'ajoutent des composantes uniques. En effet, l'immeuble est magnifié par de larges débordements du toit ornés par de grandes consoles menuisées, composantes reprises au niveau des lucarnes. Ce détail décoratif apporte une touche d'élégance probablement relative au

13. *Op. cit.* Archéotec, p. 21-25.

14. *Ibid.* p. 50.

15. *Ibid.* p. 44.

fait qu'il s'agissait d'une propriété seigneuriale. Ce moulin était en outre « un des plus beaux et des plus modernes de la région, car il était un des premiers à être mû par une turbine à eau de vingt chevaux-vapeur »¹⁶.

En somme, l'ancien moulin banal de Mont-Saint-Hilaire demeure un bâtiment typique des moulins à eau en pierre érigés au 19^e siècle. L'aménagement extérieur du site demeure typique de l'organisation spatiale nécessaire à la bonne utilisation de l'énergie hydraulique. L'architecture présente également des caractéristiques typiques tout en se distinguant par ses proportions, la qualité de la construction et son élégance rappelant qu'il s'agissait d'une propriété seigneuriale. Par ailleurs, la place qu'il occupe dans l'histoire locale, voire régionale, est également caractéristique de ce type de bâtiment. L'ancien moulin banal témoigne de l'organisation seigneuriale et du développement du territoire au 19^e siècle. Il a largement contribué à l'établissement d'un hameau dynamique dont la popularité au 19^e siècle dépassait les limites paroissiales.

ÉVOLUTION DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Le bâtiment n'a connu qu'une seule période de modifications majeures, pendant les années 1930. Thomas Guérin, propriétaire à partir de 1929, est responsable de ces travaux. L'ancien moulin a été abandonné durant une dizaine d'années, soit de 1919 à 1929, puis converti en résidence, ce qui constitue un changement important au niveau de la fonction. Dans les années 1930, l'intérieur a été entièrement rénové et réaménagé. Aucun architecte ne semble associé à cette intervention majeure. De l'ancien moulin, il ne reste plus rien du mécanisme. Les trous des canaux ont été bouchés, mais leur emplacement demeure visible (figures 13 et 14). Par ailleurs, trois ouvertures ont été modifiées : sur le mur pignon est, une fenêtre a été transformée

en porte et sur la façade arrière, la porte qui était localisée un étage plus haut a été remplacée par une fenêtre et relocalisée plus bas (figure 15). Sur le mur pignon ouest, l'actuelle porte donnant sur un petit balcon était reliée à la rue par un large ponceau en bois (figure 16). Aussi, seule la cheminée actuellement la plus près de la rue existait; deux cheminées ont donc été ajoutées. Enfin, le portail monumental en pierre d'allure médiévale remplace un modeste avant-toit triangulaire en bois (figure 18). Il proviendrait d'un édifice montréalais de l'avenue du Docteur-Penfield. Cet élément aurait été ajouté après 1940 selon des photographies (figures 19 à 21).



13. Ancienne ouverture du canal de fuite dans la cave, aujourd'hui murée. À l'origine, la turbine du moulin se trouvait à ce niveau en sous-sol, mais toute trace du mécanisme a disparu.



14. Ancienne ouverture du canal d'amenée dans la cave, aujourd'hui partiellement murée. Une porte donne accès à un réduit souterrain qui aurait pu servir à entreposer du charbon à une certaine époque.

16. *Op. Cit.* Lambert, 2007, p. 37.



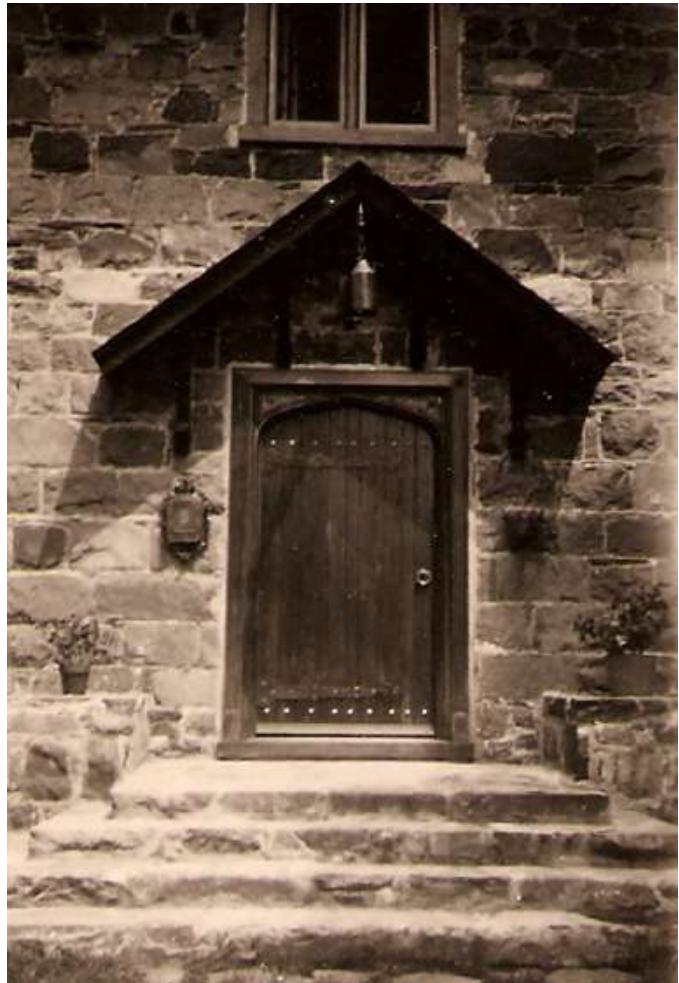
15. Ici, vue de l'arrière du moulin banal, sans date. Le mur pignon donnant sur le ruisseau n'est pas percé d'une porte et la terrasse reliant la remise est absente. Sur la façade arrière, on remarque une porte au premier étage. Une seule cheminée est présente. À gauche, on remarque également un bâtiment secondaire en pierre à l'emplacement de la remise actuelle. Source : Société d'histoire et de généalogie de Belœil – Mont-Saint-Hilaire, P25 3-25,1.



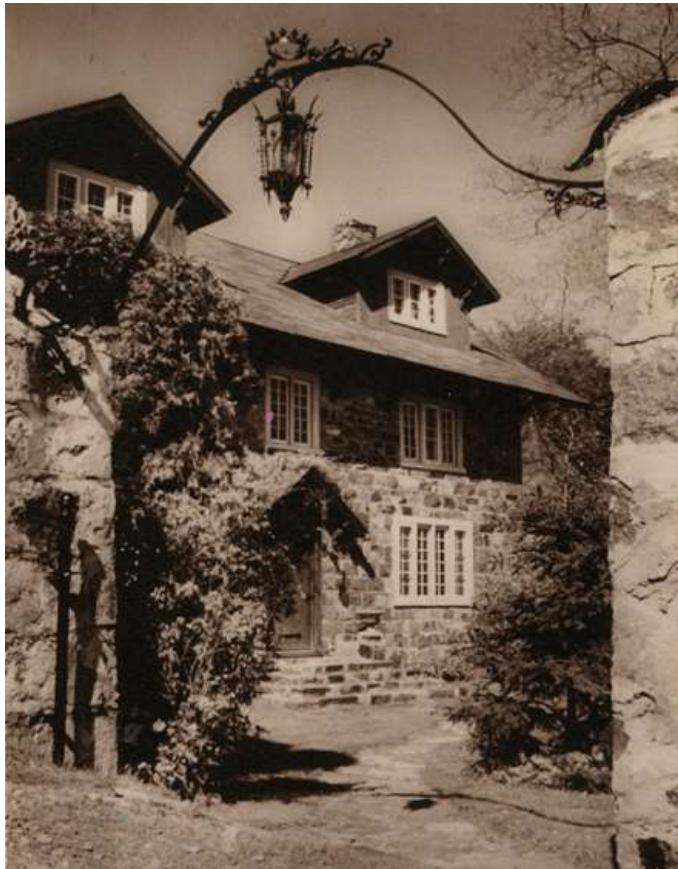
16. Vue de la façade principale du moulin, sans date. Un ponceau en bois donnait accès directement au premier étage du moulin à partir du chemin des Moulins. Il s'agit aujourd'hui d'un petit balcon, mais le reste des composantes a peu changé. Source : Société d'histoire et de généalogie de Belœil – Mont-Saint-Hilaire, P25 3-29,01.



17. Cette photographie daterait des environs de 1875 et constitue la plus ancienne dont nous disposons ou qui soit datée. Il s'agit de la façade sud du moulin. Ce qui est visible sur la photo est inchangé, dont la composition et la forme du toit et des lucarnes, à l'exception du dalot surélevé qui amenait l'eau au moulin Southwick plus au sud. Source : Le moulin à Belœil, maintenant Mont-Saint-Hilaire, QC, vers 1875. © Musée McCord MP-0000.2807.



18. La porte principale avant la mise en place du portail monumental d'inspiration médiévale. Source : *Le moulin seigneurial de Saint-Hilaire d'hier à aujourd'hui*. 2011, p. 29.



19. La façade principale de la résidence Guérin vers 1940. Le portail d'inspiration médiévale n'est toujours pas installé. Image tirée de : *Le moulin seigneurial de Saint-Hilaire d'hier à aujourd'hui*, 2011, p. 4. Source : Éditions Artistiques et Publicitaires – VEGA – Montréal, photo Géka.



21. Le portail d'inspiration médiévale installé après 1940 sur la façade de la résidence Guérin.



20. Madame Alice Cuddihy Guérin, vers 1940, à Saint-Hilaire. Elle est la mère de Carroll Guérin, la propriétaire actuelle. Image tirée de : *Le moulin seigneurial de Saint-Hilaire d'hier à aujourd'hui*, 2011, p. 39. Source : Gracieuseté de C. Guérin.



22. La résidence Guérin actuelle.

AUTRES CONSTRUCTIONS SUR LA PROPRIÉTÉ

L'ermitage était d'abord une dépendance qui servait à fabriquer de la farine d'avoine¹⁷. Ce bâtiment faisait partie du site du premier moulin et pourrait dater de 1780–1785¹⁸. La famille Guérin a par la suite aménagé cet espace en ermitage en y installant un foyer et une bibliothèque. L'échauguette extérieure date de cette modification (figure 23). En 1972, à la suite d'autres modifications réalisées par Carroll Guérin, dont d'importants agrandissements, il devient pour le public un lieu de retraite, de méditation et d'approfondissement spirituel. Il sert aujourd'hui de logement offert en location.



23. L'ermitage avant son agrandissement dans les années 1970. L'échauguette au toit en poivrière est encore présente, mais désormais cachée sous la végétation.
Source : Société d'histoire et de généalogie de Belœil – Mont-Saint-Hilaire, P25 3-26,04.

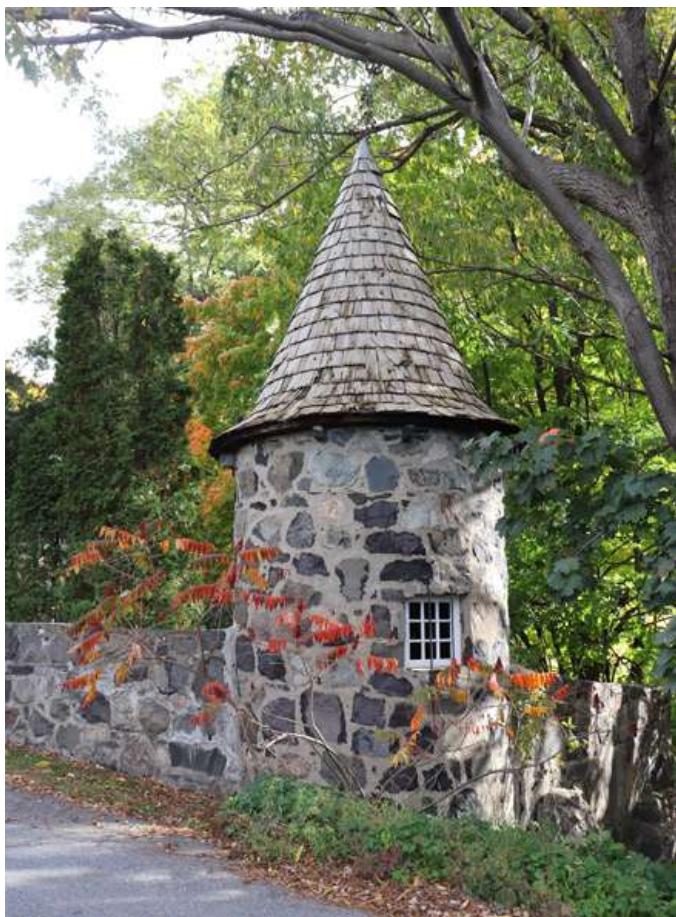
La remise, accessible depuis la terrasse en pierre enjambant le ruisseau, est construite par Thomas Guérin, donc dans les années 1930 à partir de pierres provenant d'anciens bâtiments secondaires du site. Notons qu'un petit édifice en pierre au toit à deux versants était situé à la même place (voir figure 15) et pourrait avoir servi de base à l'actuel bâtiment. La remise (figure 24) aurait servi de salle de jeux et d'apprentissage pour les enfants ainsi que de salle de couture.



24. La remise, dotée d'une toiture à quatre versants, est accessible depuis une terrasse en pierre enjambant le ruisseau. Il aurait été construit dans les années 1930 avec des pierres récupérées d'anciennes dépendances.

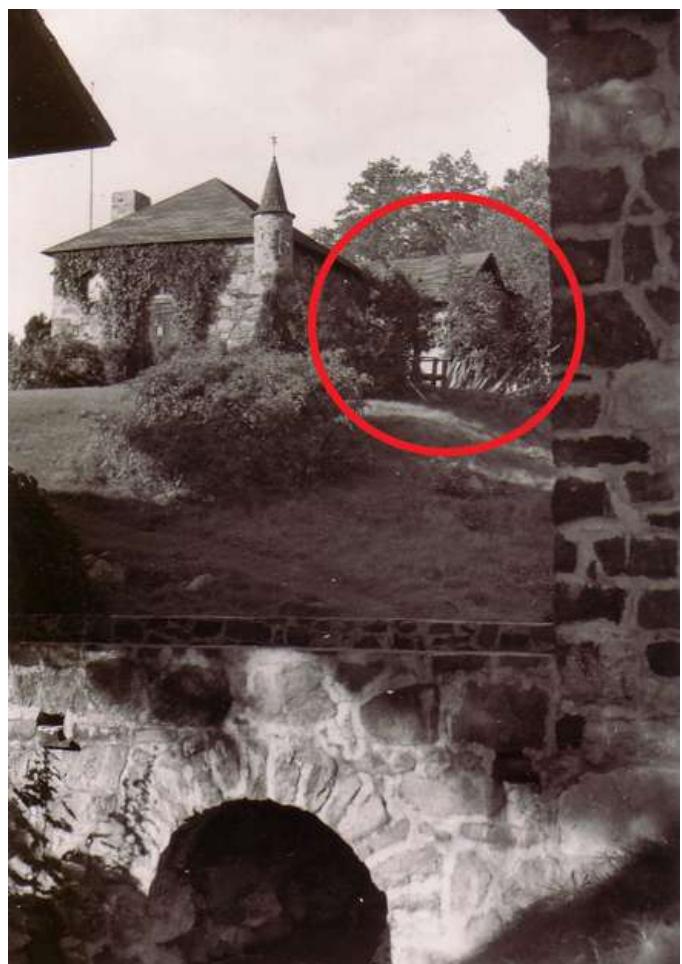
-
17. Cette information est retracée dans un acte notarié : voir l'enregistrement numéro 159261 de la circonscription de Rouville.
 18. « La façon, semble-t-il, de tailler et d'assembler la pierre ne laisse planer aucun doute sur les lointaines origines de cette bâtie » tiré de *Le moulin seigneurial de Saint-Hilaire d'hier à aujourd'hui*.

Le mur de pierre entourant la résidence aurait été érigé par Thomas Guérin dans les années 1930 avec les pierres provenant du moulin banal le plus ancien en amont sur le ruisseau¹⁹. Par les guérites (figure 25), Thomas Guérin aurait voulu « marquer de façon tangible, et selon des vues qui lui étaient personnelles, l'emplacement où, de 1932 à 1935, s'est tenu le quartier-général des 6^e Hussards du duc de Connaught qu'il commandait à l'époque »²⁰.



25. Guérite faisant partie du mur en pierre ceinturant une partie de la propriété.

Le garage est le bâtiment le plus au nord sur la propriété. Aucune information historique ne nous est parvenue en ce qui le concerne, mais d'après ses composantes architecturales, il est caractéristique de l'architecture vernaculaire québécoise et pourrait dater des années 1930 ou 1940 (figure 26).



26. En arrière-plan sur cette photographie non datée, le garage. Source : Société d'histoire et de généalogie de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire, P25 3-22,09.

19. Selon Lambert, 2007, p. 36.

20. Selon *Le moulin seigneurial de Saint-Hilaire d'hier à aujourd'hui*. Notons que selon les articles du *Trumpeter*, le quartier général y était établi de 1929 à 1936.

PERSONNAGES ASSOCIÉS

PROPRIÉTAIRES SUCCESSIFS

La chaîne des titres de l'immeuble à l'étude se divise en deux grandes périodes : la famille Campbell, de la construction de l'immeuble en 1848 jusqu'en 1929, puis la famille Guérin, de 1929 à aujourd'hui.

Thomas Edmund Campbell (v.1811–1872) devient propriétaire de la seigneurie en 1844. Il fait construire le moulin banal en 1848. Il avait épousé en 1841 Henriette-Julie Juchereau Duchesnay (1813–1873), fille du seigneur Michel-Louis Juchereau Duchesnay et de Charlotte-Hermine-Louise-Catherine d'Irumberry de Salaberry. Le couple a neuf enfants : Edmund (1843), Archibald (1844), Thomas (1846), Bruce (1848), Laura (1850), Robert (1853), Duncan (1855), Donald (1857) et Colin (1860). C'est l'aîné de la famille, Edmund Alexander Charles Campbell qui hérite de la seigneurie et succède à son père lors de son décès en 1872. En 1884, il vend la seigneurie à ses frères qui entreprendront la subdivision du patrimoine seigneurial des Campbell. En 1890, Archibald, Bruce, Donald et Colin Campbell vendent leurs parts à leur frère Robert Peel Campbell qui poursuit le morcellement du territoire familial.

En 1929, Thomas Guérin fait l'acquisition du vieux moulin abandonné depuis une dizaine d'années pour la somme de 3000 \$. Il est responsable de la transformation du moulin en résidence. Résidant aux appartements Le Château à Montréal²¹, il en fait sa résidence secondaire. Thomas Guérin avait épousé en 1928, Alice Cuddihy (1900–1984), fille de Robert Joseph Cuddihy, rédacteur du *Literary Digest et du Standard Dictionary*. Ils ont eu deux filles : Alice (1932–1986) et Carroll (née en 1936). Thomas Guérin décède en 1963 et lègue sa

21. 1321, rue Sherbrooke Ouest à Montréal, construit en 1925.
Tel qu'indiqué dans les actes notariés.

propriété de Mont-Saint-Hilaire à sa femme. En 1981, madame Alice Cuddihy Guérin officialise par un acte notarié le don de Thomas Guérin à sa fille Carroll Guérin du bâtiment nommé l'ermitage effectué en 1956, mais non notarié à l'époque. À son décès en 1984, la veuve du colonel lègue la propriété hilairemontaise à ses filles Alice et Carroll Guérin. Alice Guérin, décédée en 1986, lègue à son tour sa part de la propriété à ses filles Alice et Carroll Laflèche. En 1988, elles vendent leur part de la propriété à leur tante Carroll Guérin laquelle est toujours propriétaire de nos jours.

OCCUPANTS MARQUANTS

Thomas Edmund Campbell | de 1844 à 1872

Thomas Edmund Campbell (v.1811–1872)²² originaire de Londres en Angleterre, arrive au Canada en 1837 (figure 27). Ce militaire est rapidement remarqué lors des affrontements avec les patriotes en 1838 et promu au titre de commandant. Il fait l'acquisition de la seigneurie de Rouville en 1844 et s'y installe officiellement en 1846 afin de l'exploiter. Il s'implique aussi en politique. Il agit comme secrétaire civil du gouverneur Lord Elgin de 1847 à 1849. En 1855, il fait partie de la commission responsable de la Loi de la milice. En 1857, il est élu député de Rouville. Il se retire de la politique lors de sa défaite aux élections suivantes en 1861. En 1862, à titre désormais de colonel, il est à nouveau commissaire au sujet de la défense militaire, dans le contexte de la guerre civile américaine, aux côtés notamment de George-Étienne Cartier et de John A. Macdonald. Il siège aussi au synode de l'Église anglicane de Montréal et il est administrateur de la

22. Jacques Monet, « CAMPBELL, THOMAS EDMUND », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10, Université Laval/University of Toronto, 2003- [en ligne] : http://www.biographi.ca/fr/bio/campbell_thomas_edmund_10F.html et Assemblée nationale du Québec, « Thomas Edmund Campbell » mise à jour novembre 2008 [en ligne] : <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/campbell-thomas-edmund-2359/biographie.html>

Banque de Montréal et de la Compagnie du Grand Tronc. Ce seigneur anglais est reconnu pour son bilinguisme, son dynamisme entrepreneurial et son affection envers les habitants canadiens-français. À l'échelle locale, il est reconnu comme étant « le personnage qui a contribué le plus à l'épanouissement de Saint-Hilaire depuis trois siècles »²³. Il a veillé à l'établissement d'écoles pour ces censitaires et d'un hôtel de villégiature en bordure de la montagne, au développement d'une ferme modèle et de techniques d'agriculture modernes sur sa seigneurie et au passage de la voie ferrée Montréal-Halifax par Mont-Saint-Hilaire. Thomas Edmund Campbell fait construire le moulin. Il en est propriétaire, mais ne l'habite pas.



27. Le Major Thomas Edmund Campbell en 1864
© Collection William Notman, Musée McCord I-13594.1.

23. Manoir Rouville-Campbell [en ligne] :
<https://www.manoirrouvillecampbell.com/manoir/thomas-campbell/>



28. Le manoir Rouville-Campbell, érigé entre 1853 et 1860 par Thomas Edmund Campbell. Source : Répertoire du patrimoine culturel du Québec.

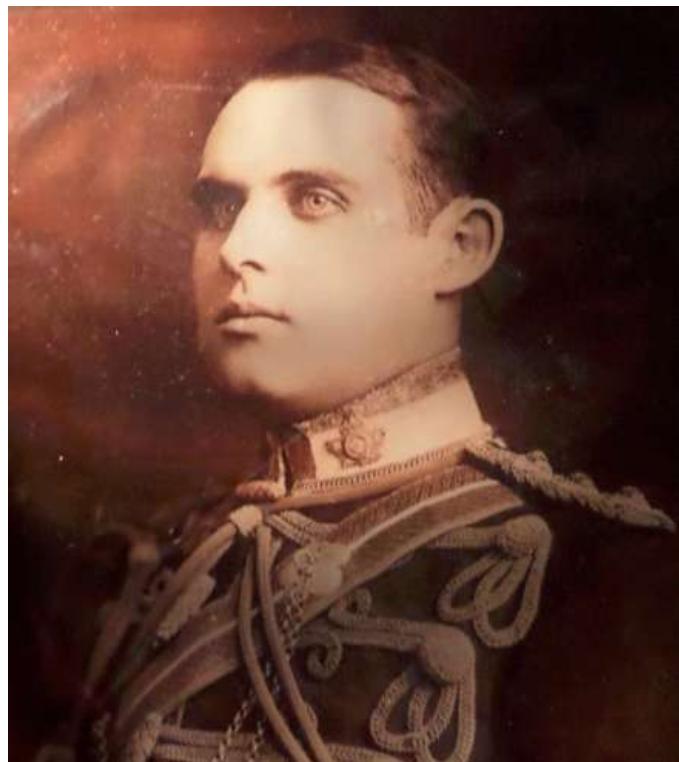
Thomas Guérin |de 1929 à 1963

Thomas Guérin (1886–1963)²⁴ est montréalais d'origine franco-irlandaise et fils du médecin et politicien James John Edmund Guérin²⁵ (figure 31). Il étudie au Collège Loyola à Montréal, à l'Université Laval à Montréal et à l'Université d'Ottawa et cumule les titres et honneurs. Diplômé en histoire, il écrit de nombreux ouvrages et reçoit un doctorat *honoris causa* de l'Université Laval en 1915. Il s'est impliqué en politique comme député libéral à l'Assemblée législative dans Montréal-Sainte-Anne de 1942 à 1948. De 1930 à 1938, il agit comme consul général d'Autriche à Montréal, puis pour celui de Grèce. Il est membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal de 1953 à 1961. Il est aussi directeur et contrôleur de Siscoe Gold Mines et Siscoe Metal Ltd. Thomas Guérin fut vice-président canadien de la Société historique irlandaise de New York et président de la Société canadienne interaméricaine. Il a aussi participé aux deux guerres mondiales. Il est

24. D'après *Le moulin seigneurial de Saint-Hilaire d'hier à aujourd'hui*.

25. James John Edmund Guérin (1856–1932) est maire de Montréal de 1910 à 1912 et député libéral à l'Assemblée législative élu en 1895, 1897 et 1900 ainsi que député libéral à la Chambre des communes élu en 1925 et 1926.

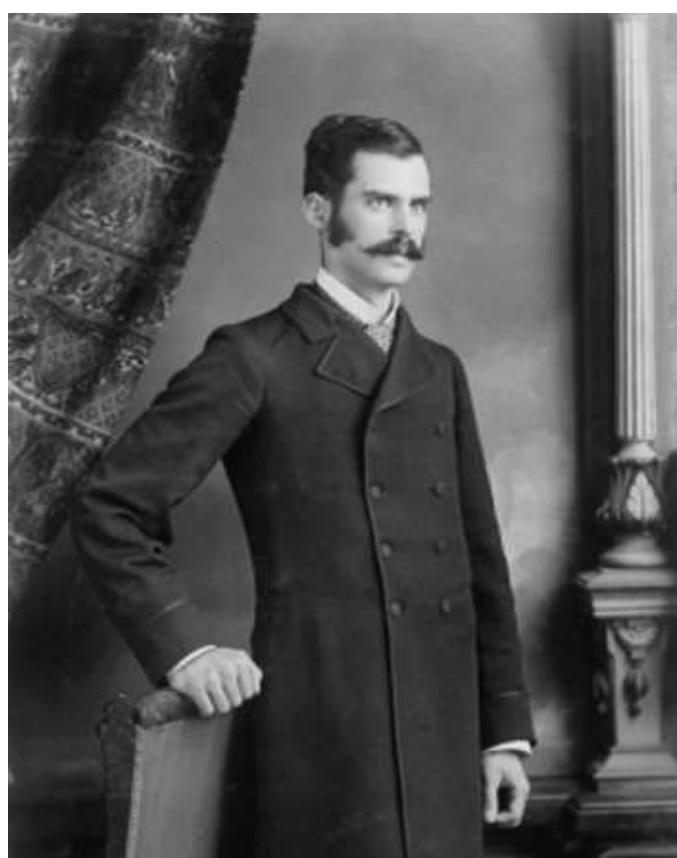
membre du *17th Duke of York's Royal Canadian Hussars*. Il est nommé lieutenant en 1907, capitaine en 1908 et major en 1912. Il a également fait partie du *6th Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars* à titre de lieutenant-colonel de 1930 à 1936, et comme colonel honoraire de 1948 à 1954 (figure 29). Il est honoré de la médaille de la Reconnaissance française et de l'Ordre de la Couronne de Belgique, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ainsi que chevalier commandeur du Saint-Sépulcre en 1938, puis officier de l'Ordre de l'Empire britannique en 1943. Fondateur de l'Ordre souverain et militaire de Malte au Canada, il en est le président de 1957 à 1961. Il devient grand officier de l'Ordre du Mérite civil (Espagne), commandeur de l'Ordre d'Isabelle-la-Catholique, de l'Ordre du Sauveur (Grèce), de l'Ordre de Saint-Sava (Serbie) et de l'Ordre de l'Honneur et du Mérite de la Croix-Rouge (Cuba) ainsi que membre du Club de la Garnison de Québec. Thomas Guérin acquiert le moulin en 1929 et en fait sa résidence secondaire.



29. Le colonel Thomas Guérin en uniforme. Source : Gracieuseté de C. Guérin.



30. Pierre tombale de Thomas Guérin au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.



31. Le docteur James John Edmund Guérin à Montréal en 1882, père de Thomas Guérin. Source : © Collection Notman & Sandham, musée McCord II-65687.1.

Carroll Guérin | de 1956 et 1988 à aujourd'hui

Carroll Guérin (1936-) grandit à Montréal et à Mont-Saint-Hilaire. Elle est diplômée du collège du Sacré-Cœur à Montréal en 1954. Sa vie se divise en deux grandes carrières : art et psychologie. Elle étudie l'histoire de l'art à Rome en plus de parfaire ses techniques auprès de maîtres tels que Jean-Paul Mousseau et à l'École de beaux-arts de l'Université du Québec. Comme membre du groupe *La Relève*, elle participe à de nombreuses expositions. Elle a également créé des murales pour des hôtels aux États-Unis. En 1975, elle reçoit une bourse du Conseil des Arts du Canada. Parallèlement à sa carrière artistique, en 1967, elle reçoit de l'Université de Londres l'équivalent d'une Maîtrise en psychologie et devient membre de la British Psychological Society. En 1992, l'American Board of Hypnotherapy lui décerne un doctorat. De 1982 à 1987, elle a œuvré au Conseil d'administration de la Fondation Primavesi. Carroll Guérin agit aussi comme mécène : elle a créé le « Prix du Moulin Seigneurial » qu'elle attribue à des étudiants en musique classique. De 1990 à 1999, elle est l'hôtesse de l'événement Patrimoine hilairmontais lors des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. Elle est propriétaire de l'ermitage à partir de 1956 et de l'ensemble de la propriété depuis 1988. Par ailleurs, Carroll Guérin est responsable communautaire d'une organisation internationale de guérison, « le cercle des Amis de Bruno Gröning ». Elle s'est engagée à aider les gens à surmonter leurs souffrances par la méditation et d'autres pratiques spirituelles. La résidence est utilisée régulièrement comme centre de guérison et lieu de rencontre par de nombreuses personnes de différents pays et religions.



32. Madame Carroll Guérin. Image tirée du document *Le moulin seigneurial de Saint-Hilaire d'hier à aujourd'hui*. 2011, p. 38.

AUTRES OCCUPANTS

Si le bâtiment était à l'origine la propriété du seigneur, il était opéré par des meuniers. François-Xavier Lahaise (1815–1885) a été meunier à partir de 1848 et son fils, Francis Lahaise (figure 33), a été le dernier meunier du moulin banal en 1919²⁶.



33. Francis Lahaise, dernier meunier du seigneur. Source : Armand Cardinal. « Les moulins de la montagne de Saint-Hilaire » dans *Les cahiers d'histoire*, Société d'histoire et de généalogie de Belœil – Mont-Saint-Hilaire, no 3, octobre 1980, p. 19.

Dans les années 1930, l'immeuble a aussi servi de quartier général au *6th Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars* dont Thomas Guérin fait partie²⁷. Une plaque de l'Armée canadienne a été posée en octobre 2020 pour commémorer ces faits (figures 34 et 35).



34. Plaque installée dans le jardin en face de l'ancien moulin commémorant le *6th Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars*. Photo : Ville de Mont-Saint-Hilaire.



35. Détail de la plaque installée dans le jardin en face de l'ancien moulin commémorant le *6th Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars*. Photo : Ville de Mont-Saint-Hilaire.

26. Voir Cardinal, *op. cit.* et *Le moulin seigneurial d'hier à aujourd'hui*.

27. Selon les sources, il est lieutenant-colonel de 1930 à 1936 (*op. cit. Le moulin seigneurial...*) ou commandant de 1934 à 1936 (*op.cit. Royal Canadian Hussars Association*).

DATES IMPORTANTES

- | | | | |
|------|--|------|--|
| 1694 | La seigneurie de Rouville est concédée au militaire Jean-Baptiste Hertel (1668–1722). | 1919 | Le moulin banal cesse ses activités. |
| 1768 | Le chemin de la Montagne est instauré. | 1929 | Thomas Guérin fait l'acquisition du moulin abandonné et le convertit en résidence. |
| 1775 | René-Ovide Hertel de Rouville, troisième seigneur, fait construire le premier moulin banal. | 1929 | Jusqu'en 1936, la maison sert de quartier général au <i>6th Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars</i> |
| 1781 | Concession de la première terre de la troisième concession. | 1930 | Décennie pendant laquelle la maison est restaurée, la remise et la terrasse construites et le mur d'enceinte élevé. |
| 1780 | L'ermitage (un ancien moulin à grain) serait construit vers 1780–1785. | 1940 | Le dernier moulin de la montagne cesse ses activités. |
| 1786 | Officialisation du chemin des Moulins par le Grand Voyer. | 1956 | Thomas Guérin lègue le bâtiment nommé l'ermitage à sa fille Carroll Guérin. |
| 1796 | Érection d'une chapelle à Saint-Jean-Baptiste. | 1963 | Décès de Thomas Guérin. Sa femme Alice Cuddihy Guérin hérite de la propriété. |
| 1798 | Érection d'une chapelle à Mont-Saint-Hilaire. | 1972 | Agrandissement de l'ermitage qui devient lieu de retraite, de méditation et d'approfondissement spirituel. |
| 1844 | La seigneurie de Rouville est acquise par Thomas Edmund Campbell. | 1984 | Décès de Alice Cuddihy Guérin qui lègue la propriété à ses filles Alice et Carroll. |
| 1848 | Construction du moulin banal par Thomas Edmund Campbell. | 1986 | Alice Guérin lègue sa part de la propriété à ses filles Alice et Carroll Laflèche. |
| 1872 | Décès de Thomas Edmund Campbell. L'aîné de la famille, Edmund Alexander Charles Campbell hérite de la seigneurie. | 1988 | Carroll Guérin achète la part de ses nièces et devient propriétaire de l'ensemble de la propriété. |
| 1884 | Edmund Alexander Charles Campbell vend la seigneurie à ses frères. | 2008 | Un pré-inventaire identifie la valeur patrimoniale exceptionnelle de l'immeuble. |
| 1890 | Archibald, Bruce, Donald et Colin Campbell vendent leurs parts à leur frère Robert Peel Campbell qui poursuit la subdivision du territoire familial. | 2020 | Pose d'une plaque commémorative par l'Armée canadienne. |
| 1913 | La montagne est cédée à Andrew Hamilton Gault. | | |

L'ARCHITECTURE EXTÉRIEURE

VOLUME ET SAILLIES

L'ancien moulin banal/résidence Guérin présente un plan rectangulaire régulier sans aucune annexe. Le sous-sol de la maison est divisé en deux parties : une cave occupe environ le tiers de l'espace, côté est, et le reste est un vide sanitaire non excavé. Les fondations en pierre ne sont percées d'aucune fenêtre. Le carré en maçonnerie constitué de pierres grossièrement taillées et de moellons s'élève sur deux étages et demi (figures 36 à 39). Le toit à deux versants droits est recouvert de bardage de cèdre. Chaque versant est percé par deux grandes lucarnes à pignon (figures 40 et 41). Le mur entourant les baies des lucarnes ainsi que ceux des joues sont en planche de bois verticale. À l'arrière, un petit puits de lumière est disposé entre les deux lucarnes. Le faîte du toit est percé par une cheminée en pierre légèrement décentrée vers la rue. Deux autres cheminées sont disposées à chaque extrémité du versant avant du toit sans faire saillie sur le mur pignon.

Les saillies sont peu nombreuses. Sur la façade principale, la porte est précédée d'un court perron en pierre et de trois marches du même matériau. Le portail monumental en pierre taillée de couleur chamois qui entoure la porte est également saillant (figure 42). Le mur pignon tourné vers la rue possède un petit balcon en bois perché sur des équerres en bois (figures 43 et 44). Il est d'égale largeur que la porte qui s'ouvre sur lui. Le garde-corps est composé d'une balustrade en bois. Sur la façade arrière, un petit toit en appentis en bois permet d'entreposer un peu de bois de chauffage contre la maison et protège l'entrée arrière (figure 45). Sur le mur pignon donnant vers la cour, une terrasse s'allonge vers la remise (figures 46 et 47). Elle est circonscrite par un muret en pierre très

peu élevé. Son plancher est une mosaïque de marbre noir et blanc.



36. La façade principale (sud) de la résidence Guérin.



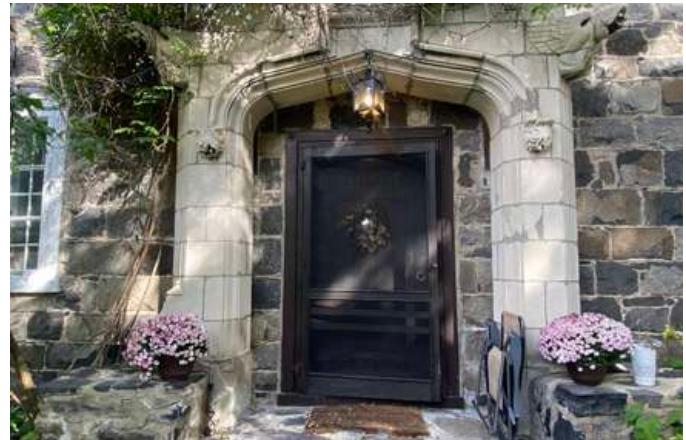
37. La façade latérale droite (est) de la résidence Guérin donnant vers la cour.



38. La façade arrière (nord) de la résidence Guérin.



39. La façade latérale gauche (ouest) de la résidence Guérin donnant du côté du chemin des Moulins.



42. Le portail et le perron de l'entrée principale.



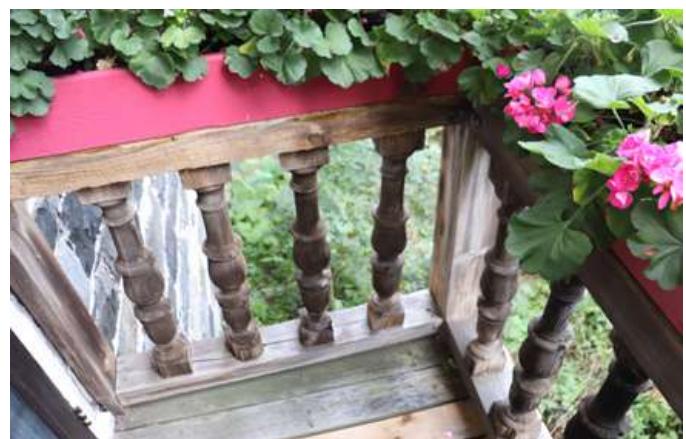
40. Vue aérienne de la toiture de la résidence Guérin montrant le revêtement de bardeau de cèdre, les quatre lucarnes, le puits de lumière et les trois cheminées.



43. Le balcon en saillie sur le mur latéral gauche (ouest).



41. Détail d'une lucarne.



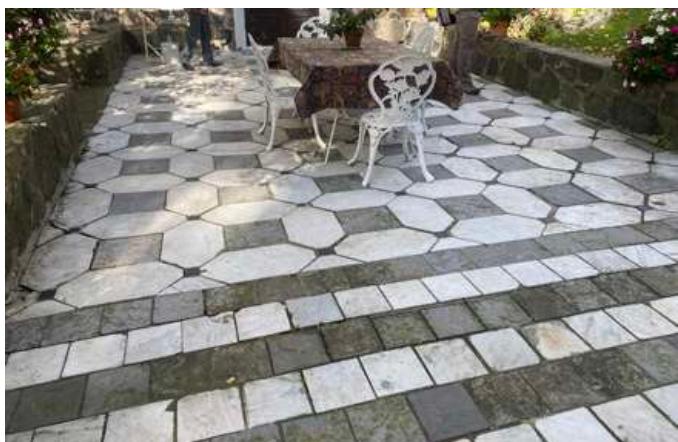
44. La balustrade en bois du balcon.



45. L'appentis en bois contre la façade arrière.



46. La terrasse en pierre enjambant le ruisseau entre la résidence et la remise.



47. La terrasse couverte de dalles de marbre.

OUVERTURES

Les ouvertures sont toutes rectangulaires. Il y a une porte sur chaque façade. Elles sont toutes de forme rectangulaire sauf la porte principale laquelle est cintrée, mais précisons qu'à l'extérieur, la contre-porte et le chambranle en bois sont rectangulaires. En bois massif sans vitrage, la porte principale se distingue aussi par sa quincaillerie en fer forgé. Cette porte est encadrée par un imposant portail de pierre taillée (figure 48). Une porte-fenêtre à double battant perce le mur pignon est et s'ouvre sur la terrasse (figure 50). Cette ouverture est surmontée par une imposte rectangulaire à petits carreaux et entourée d'un chambranle en bois. Le mur pignon ouest tourné vers la rue possède également une porte-fenêtre à double battant en bois donnant accès à un petit balcon (figure 51). Cette porte est localisée au premier étage, elle est moins grande que les autres et ne possède pas d'imposte. Finalement, sur la façade arrière on trouve une entrée secondaire réservée aux tâches domestiques (figure 49). Cette porte est plus modeste et composée d'une simple porte à panneaux en bois avec vitrage intégré dans la partie supérieure.

Quant aux fenêtres, elles sont de modèle traditionnel en bois (figures 53 à 55). Les fenêtres à battant à petits carreaux s'ouvrent vers l'intérieur. Les châssis sont doubles. Les fenêtres sont juxtaposées en groupe de quatre au rez-de-chaussée sur les murs gouttereaux. Au premier étage des murs gouttereaux, au sommet des murs pignon ainsi que sur les lucarnes (figure 52), les fenêtres sont juxtaposées en groupe de trois. Aux deux premiers niveaux des murs pignons, les fenêtres sont jumelées. Les fenêtres sont moins hautes à chaque étage supplémentaire. Elles sont encadrées de chambranles en bois peints de couleur blanche.



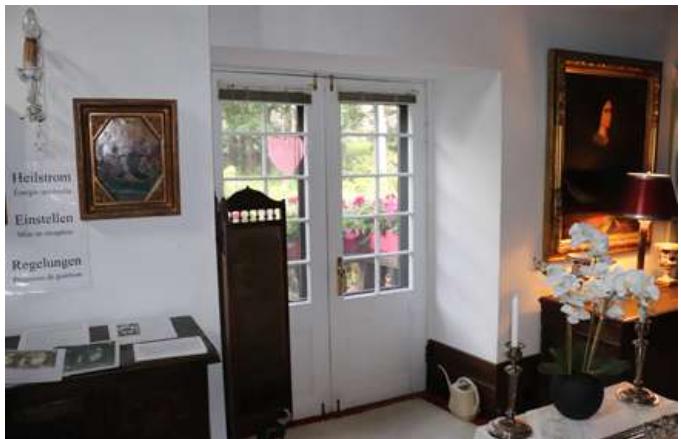
48. La porte principale en bois massif entourée d'un imposant portail en pierre.



50. La porte à double vantail reliant la salle à manger à la terrasse est la seule qui est surmontée d'une imposte rectangulaire.



49. L'entrée arrière est constituée de deux portes à panneaux traditionnelles en bois munies de vitrage intégré.



51. La porte à double vantail du grand salon s'ouvrant sur le balcon donnant sur le chemin des Moulins.



52. Détail d'une lucarne dotée de grandes consoles en bois.



55. Les fenêtres à battant traditionnelles s'ouvrent vers l'intérieur. Elles sont en bois et leur quincaillerie est ancienne.



53. Grande fenêtre en bois du rez-de-chaussée composée de quatre sections juxtaposées et munie de petits carreaux de verre.



54. Les fenêtres des étages supérieurs sont plus petites. Les fenêtres sont encadrées d'un simple chambranle en bois.

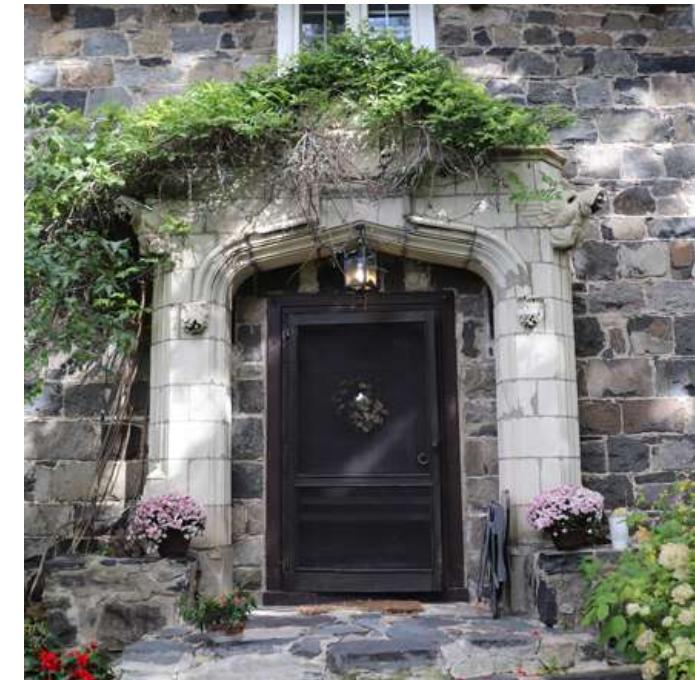
ORNEMENTS ET COMPOSITION

L'immeuble à l'étude se distingue par le toit qui déborde abondamment sur chaque façade. Les grands larmiers ainsi créés exposent de grandes consoles ouvrageées (figure 59). Les quatre lucarnes présentent également un généreux prolongement de toit sur chaque côté et à l'avant et chaque section est ornée des mêmes consoles (figure 60).

L'entrée principale se distingue par son portail monumental en pierre taillée (figures 57 et 58). Il s'agit d'une pièce massive adossée sur le mur de maçonnerie s'élevant de chaque côté et au-dessus de la porte. Dans sa partie supérieure s'élevant en gradin, le portail adopte la forme d'un arc ogival surbaissé dont le centre est marqué par une lanterne suspendue. Cette section à arc cintré porte un écusson vide entouré de motifs végétaux en bas-relief. Les deux coins supérieurs du portail sont flanqués d'un ange en ronde-bosse gardant l'entrée. Le haut de leur corps est en saillie et ils sont attachés au portail par leurs ailes. Ce portail d'allure médiévale aurait été récupéré d'une maison de Montréal et installé, après 1940 à l'entrée de la résidence Guérin. Bien qu'il soit étranger au style de la résidence, il s'intègre plutôt bien à l'ensemble.

Sur le mur pignon faisant face au chemin des Moulins, au-dessus de la porte-fenêtre, se trouve une pierre de date indiquant 1848, soit l'année de construction du moulin. Au-dessus de cette pierre, un bas-relief un peu plus large présente les armoiries de la famille Guérin (figure 56). Des chambranles simples en bois peint en blanc encadrent chaque ouverture (figures 53 et 54).

La composition est équilibrée et symétrique. Chaque façade comporte de petites différences dans la disposition des ouvertures, mais toujours en respectant le principe de l'ordonnance. Ainsi, les fenêtres du rez-de-chaussée sont plus imposantes en hauteur et en largeur que celles des étages supérieurs. Les ouvertures sont alignées horizontalement et verticalement. Sur les deux murs gouttereaux (avant et arrière), les portes, bien que fort différentes, sont toutes deux disposées au centre de la façade et surmontées d'une petite fenêtre à l'étage. Les murs pignon sont composés différemment. Celui donnant sur la rue comporte une porte-fenêtre au centre des deux fenêtres du premier étage et une seule fenêtre au niveau du rez-de-chaussée alors que le mur tourné vers la cour présente une porte et une fenêtre au rez-de-chaussée et deux fenêtres à l'étage. Ils possèdent tous deux une petite baie à trois fenêtres au niveau du pignon à la même hauteur que les lucarnes des murs gouttereaux.



57. Le portail de pierre soulignant l'entrée principale est d'inspiration médiévale.



58. Détail sculpté du portail d'entrée personnifiant un ange.

56. Au-dessus de la porte donnant sur le chemin des Moulins se trouve une pierre indiquant l'année de la construction de l'immeuble ainsi qu'un bas-relief illustrant les armoiries de la famille Guérin.



59. Les consoles de bois ouvragé ornent des débords de toiture sur chaque côté de la résidence.



60. Les consoles de bois ouvragé ornent également les débords de toiture des lucarnes.

L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

Cette section du rapport décrit les différents aménagements intérieurs en s'attardant surtout à l'aspect immobilier et au décor. Les nombreux objets mobiliers, œuvres d'art et antiquités que contiennent les espaces ne sont pas pris en compte dans cette description.

LE SOUS-SOL

Seule la partie sous la salle à manger est entièrement excavée, soit environ le tiers du carré de la maison. À l'origine, la turbine du moulin se trouvait à cet endroit. Le reste constitue un vide sanitaire non accessible. On accède au sous-sol par un escalier en bois rudimentaire localisé près de l'entrée arrière (figure 62). Les murs de pierre sont à nu. Aux deux extrémités, on voit les arches en pierre des anciens canal d'aménée et canal de fuite, mais les ouvertures ont été murées en pierre lors de la conversion du moulin en résidence (figure 61). Dans l'ancien canal d'aménée, une petite pièce en béton en saillie souterraine vers l'extérieur servait probablement autrefois de soute à charbon (figure 64). Les solives et les madriers composant le plancher du rez-de-chaussée sont bien visibles (figure 65). La cave sert actuellement de salle des machines : système de chauffage (air chaud mû à l'électricité), chauffe-eau, entrée électrique et de salle de lavage (figure 63). C'est également un lieu d'entreposage.



61. Ancienne ouverture du canal de fuite que l'on perçoit grâce à l'arc encore présent dans la pierre.



62. Escalier rudimentaire en bois donnant accès à la cave à partir de l'entrée arrière de la maison.



64. Dans l'ancien canal d'amenée, une petite pièce fait saillie sous terre à l'extérieur. Il pourrait s'agir d'une ancienne soute à charbon en béton.



63. La cave sert de salle des machines et de salle de lavage. S'y trouvent notamment le panneau électrique, la fournaise, le chauffe-eau ainsi que la laveuse et la sécheuse.



65. La structure en bois du plancher du rez-de-chaussée. La nature de ces pièces de charpente sciées laisse présager qu'elles datent de la conversion du bâtiment dans les années 1930.

LE REZ-DE-CHAUSSÉE

Le hall d'entrée est ici une pièce en soi (figures 66 à 71). Le plancher est une mosaïque de carreaux de marbre noir et blanc. Les murs crépis sont ornés de colombages, mais au niveau de l'escalier, ils sont lambrissés de planche de bois verticale. Le plafond en bois expose ses poutres et un lustre. Deux statues de gardes suisses sont disposées de part et d'autre de la porte d'entrée. L'escalier monumental en bois massif est muni d'une imposante balustrade.

À gauche de l'entrée principale, le bureau se distingue par sa grande bibliothèque en bois massif (figures 72 à 74). Sur le même mur se trouve un foyer encastré dont les boiseries sont constituées de caissons de bois. Le même motif se trouve dans le bas des autres murs. Le plafond laisse voir les solives et le plancher de l'autre étage. La pièce est illuminée par une grande baie constituée de quatre fenêtres juxtaposées. Thomas Guérin a écrit plusieurs ouvrages dans ce bureau.

À droite de l'entrée principale, la salle à manger occupe environ le tiers de la superficie de cet étage (figures 75 à 78). Le bois domine cette pièce : les murs sont entièrement lambrissés de bois de pin, le plancher est en bois de chêne blanc et le plafond laisse voir la structure du plancher de l'étage supérieur. Le foyer en marbre blanc sculpté présente deux colonnes de chaque côté et des motifs végétaux. Un meuble avec des arcs ogivaux gothiques a été fabriqué à partir d'ornements d'une chapelle qui prenait place dans une maison de Montréal aujourd'hui disparue. Une porte-fenêtre mène à la terrasse extérieure enjambant le ruisseau.

La salle à manger donne accès à la pantry (figures 79 à 81). Il s'agit d'une petite pièce située entre la cuisine et la salle à manger qui servait à la préparation des repas. On y trouve un comptoir, un

évier et des armoires pour ranger la vaisselle. Cette pièce est localisée au centre de la maison et elle est éclairée par une fenêtre intérieure donnant sur l'entrée arrière (figures 86 et 87). Cette dernière est située derrière la pantry, donc également localisée entre la salle à manger et la cuisine. Elle fait le lien entre l'extérieur et la cuisine et donne accès à la cave. Cette petite pièce est entièrement lambrissée de planches verticales et le plancher est en céramique. La cuisine servait à la préparation des repas (figures 82 et 83). Elle est dotée d'un ancien poêle à bois Légaré datant de 1915²⁸. Une cuisinière moderne a également été installée. Les planchers sont en planche de bois sauf sous le poêle où se trouve de la céramique. Les murs et le plafond sont lambrissés. Une ancienne chambre de bonne est annexée à la cuisine (figure 84). On y trouve une petite salle de bain (figure 85). Cette pièce sert actuellement à de l'entreposage. Le réfrigérateur, qui n'entre pas dans la cuisine, y prend place. La pantry, l'entrée arrière, la cuisine et la chambre de la bonne sont quatre pièces très exiguës et peu éclairées.

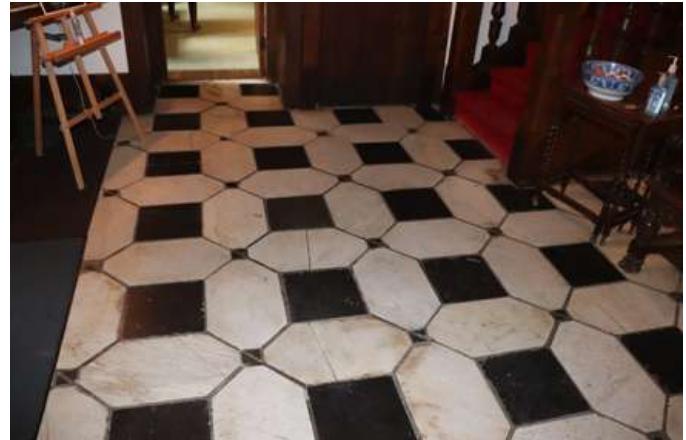


66. Le hall d'entrée est dominé par l'escalier en bois massif.

28. Selon op.cit. *Le moulin seigneurial...*



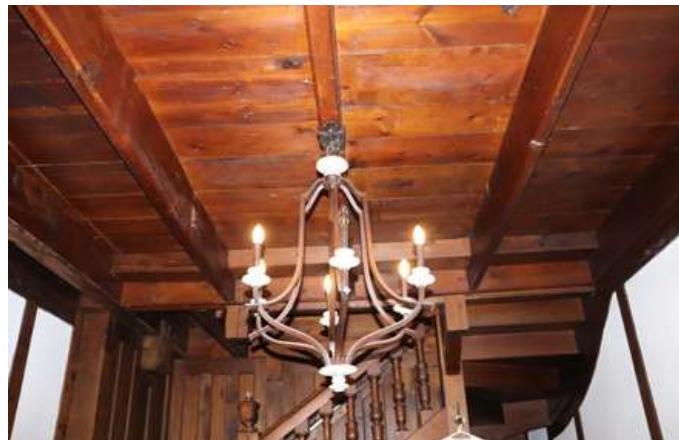
67. Détail de l'escalier.



69. Détail du plancher en marbre du hall d'entrée.



70. Détail d'une grille de chauffage au plancher du hall d'entrée.



68. Le plafond de bois et le lustre du hall d'entrée.



71. Armoiries de la famille Guérin sculptées dans une pièce de bois dans l'escalier principal.



72. Le bureau de Thomas Guérin où il a écrit plusieurs de ses livres.



73. Bibliothèque et foyer dans le bureau. Le bois est omniprésent dans cette pièce.



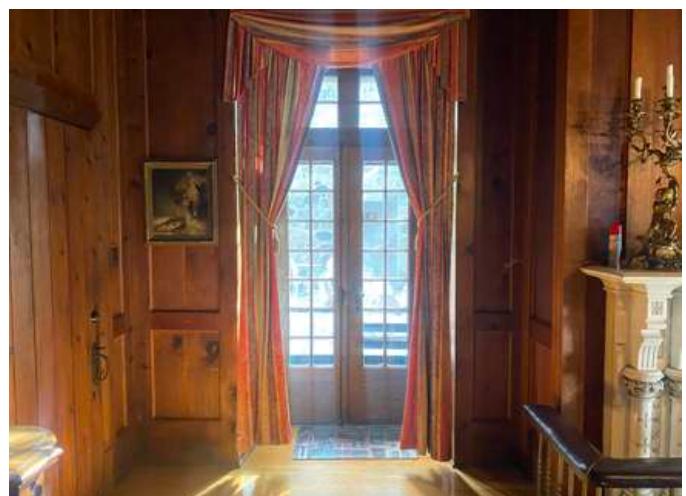
74. Détail du plafond du bureau laissant voir la structure du plancher de l'étage.



75. La salle à manger. Toutes les surfaces (plancher, murs et plafond) sont en bois.



76. Le foyer en marbre est au centre du mur pignon ouest et est flanqué d'une fenêtre à droite et d'une porte donnant sur la terrasse à gauche.



77. Détail de la porte-fenêtre de la salle à manger permettant d'accéder à la terrasse.



78. Détail du foyer en marbre sculpté de la salle à manger.



79. La pantry est une petite pièce au centre de la maison reliant la cuisine et la salle à manger.



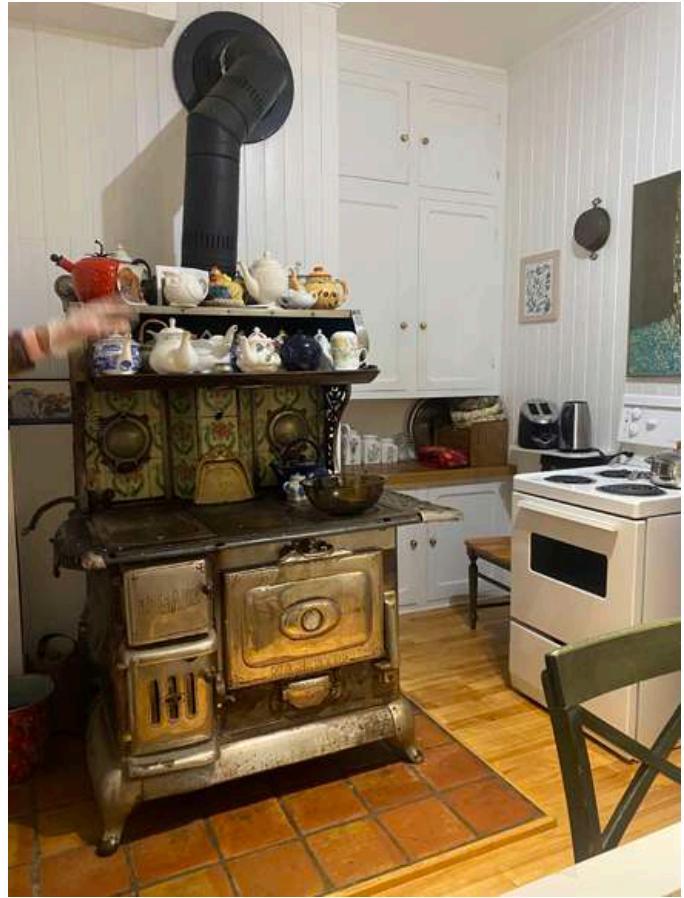
80. Les armoires de la pantry servant à ranger la vaisselle.



81. L'évier de la pantry au-dessus duquel se trouve une fenêtre intérieure donnant sur le sas d'entrée arrière.



82. La cuisine est également exiguë. Ses murs sont recouverts d'un lambris de bois.



83. La cuisinière au bois de type Légaré dans la cuisine.



84. L'ancienne chambre de la bonne est accessible uniquement par la cuisine et sert actuellement d'annexe à cette dernière.



85. Une petite salle de bain est adjacente à l'ancienne chambre de la bonne.



86. L'entrée arrière communique avec la cuisine. À gauche, une fenêtre intérieure éclaire la pantry.



87. L'entrée arrière permet aussi d'accéder à la cave (porte du fond).

LE PREMIER ÉTAGE

Au centre de la maison se trouve le hall d'escalier. Il s'agit d'un espace central permettant la circulation entre les pièces et les étages (figures 88 et 89). L'escalier qui provient du rez-de-chaussée et celui qui monte au deuxième étage ne sont pas superposés ni continus. Les balustrades en bois sombre dominent cet espace.

Le grand salon est la pièce la plus grande et la plus impressionnante de la maison (figures 90 à 93). Il s'élève sur deux étages grâce à son toit cathédral et il occupe le tiers de la superficie. La portion ouest de la maison, soit le mur pignon donnant sur la rue, lui est consacrée. Il est éclairé par deux des quatre lucarnes. Le balcon donnant sur la rue est accessible de cette pièce. Un grand foyer en chêne toujours fonctionnel muni d'une cheminée en pierre en constitue l'élément d'intérêt. Deux colonnes en bois sculpté encadrent le foyer également orné de fleurs et de végétaux en bois. Les lucarnes sont soulignées par des balustrades agissant comme des balcons intérieurs. Le plafond crépi expose la structure du toit. Le décor d'intérêt comprend en outre de nombreuses œuvres d'art, un piano et des meubles anciens.

Le reste du premier étage est divisé en quatre pièces, dont trois chambres (figures 94 à 96) et une salle de bain (figure 97). La chambre principale est localisée à l'avant à droite. Cette dernière ainsi que la chambre située derrière se trouvent au-dessus de la salle à manger. Elles comprennent chacune deux fenêtres donnant sur des façades différentes. Une petite chambre est située au-dessus du hall d'entrée. La salle de bain donne au centre de la façade arrière.



88. À l'étage, le hall d'escalier constitue un espace au cœur de la maison où débouchent les deux escaliers qui ne communiquent pas directement.



89. Le hall d'escalier donne accès aux différentes pièces de l'étage. Cet espace est agrémenté d'œuvres d'art.



90. Le grand salon est contredit la pièce maîtresse de la résidence Guérin en raison notamment de son plafond cathédrale éclairé par deux lucarnes.



91. Le grand salon, s'élevant sur deux étages, est dominé par un foyer en chêne dont la cheminée en pierre apparente occupe une grande partie du mur.



92. Détail du foyer dont le chêne est sculpté.



93. L'une des deux lucarnes du grand salon dont la structure en bois est laissée apparente. Elle est ornée d'une balustrade en bois.



96. Cette petite chambre est localisée directement au-dessus du hall d'entrée.



94. L'une des deux chambres occupant un angle de la maison et bénéficiant de l'éclairage de deux fenêtres donnant vers la cour.



97. Petite salle de bain du premier étage au-dessus de l'entrée arrière.



95. Les chambres présentent un ameublement ancien.

LE DEUXIÈME ÉTAGE

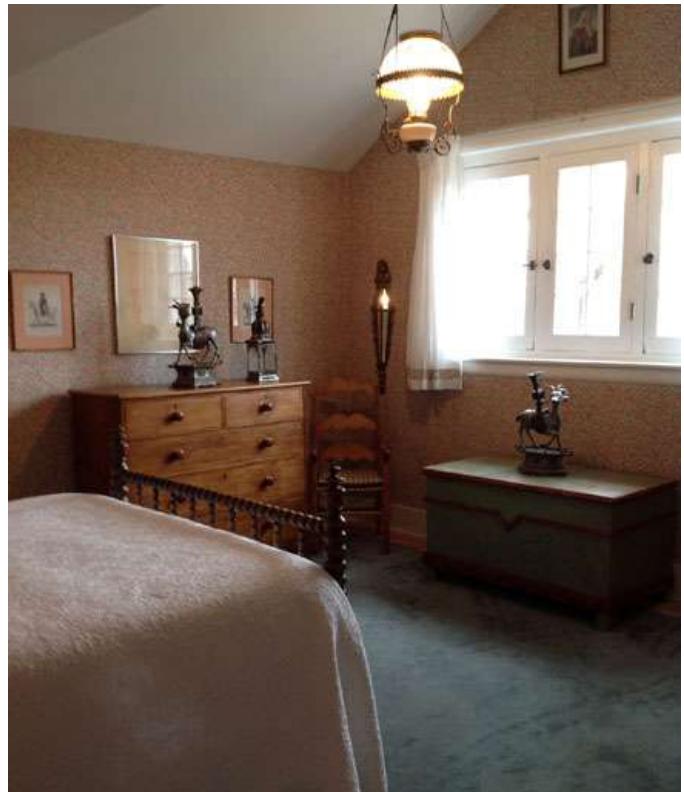
Le deuxième étage constitue l'étage des combles. À nouveau, l'escalier est au centre de l'étage. Le tiers de l'espace est occupé par la partie haute du grand salon de l'étage inférieur et comprend deux lucarnes. De l'autre côté, les deux autres lucarnes de la maison éclairent chacune une chambre à coucher (figures 98 à 100). À l'avant, entre les deux lucarnes, deux grands placards en cèdre ont été aménagés dans la pente du toit. À l'arrière, l'espace entre les deux lucarnes est occupé par une salle de bain complète qui bénéficie d'un puits de lumière (figure 101).



98. Au deuxième étage, cette chambre est éclairée par une lucarne et par la fenêtre supérieure du mur pignon est.



99. Les pentes du toit sont bien perceptibles au deuxième étage.



100. Une deuxième chambre éclairée par une lucarne de la façade principale.



101. Salle de bain complète du deuxième étage éclairée par le puits de lumière.

LES DÉPENDANCES

LA REMISE

La remise est la dépendance la plus près de la maison (figures 102 à 108). Elle est accessible depuis le pont-terrasse en pierre enjambant le ruisseau lequel est accessible à partir de la salle à manger du rez-de-chaussée. De plan carré, les murs sont en maçonnerie de pierre à moellons. Le toit en pavillon est recouvert de bardeau de cèdre et présente une forte pente et un galbe au niveau du larmier. Ce dernier déborde largement des murs et expose des consoles en bois. Son entrée fait face à la maison. L'ouverture rectangulaire accueille une porte à double vantail en bois massif sans vitrage. Elle est surmontée par un petit oculus. Son seuil est plus élevé et elle est précédée d'une marche en pierre. Chacune des deux façades latérales est percée par une unique fenêtre rectangulaire à battant à petits carreaux en bois. À l'arrière se trouve une autre porte également en bois massif, mais de facture plus rudimentaire. Cette porte arrière semble condamnée puisque non apparente à l'intérieur. Du versant arrière du toit sort une cheminée en pierre. Toutes ses composantes sont de facture similaire à la maison.

À l'intérieur, les murs sont recouverts d'un lambris de bois en caissons à l'exception de la section occupée par un petit poêle à bois où la pierre des murs est dénudée. Les fenêtres bénéficient d'une large tablette témoignant de l'épaisseur des murs en pierre. Le plafond recouvert de lattes de bois permet de voir deux poutres traversant le petit espace. Le plancher est également en bois.



102. La façade principale de la remise accessible depuis la terrasse. La porte est surmontée d'un oculus.



103. La façade latérale gauche (nord) est percée par une fenêtre à petits carreaux.



104. À l'arrière (côté est) une porte en bois massif a été conservée bien que l'accès soit condamné à l'intérieur.



105. Sur la façade latérale droite (sud), on voit bien le toit en bardue de cèdre dont le larmier généreux est orné de consoles en bois.



106. Détail de la porte en bois massif à double vantail de la remise.



107. L'intérieur de la remise est constitué d'une seule pièce chauffée par une poêle au bois.



108. L'intérieur de la remise est lambrissé de caissons en bois.

L'ERMITAGE

L'ermitage est une structure rectangulaire en pierre à moellons (figures 109 à 121). Son toit à quatre pans recouvert de bardeau de cèdre est à croupes, mais la ligne faîtière est très courte. Deux versants bénéficient de puits de lumière et un troisième donnant vers la rue est percé par une cheminée en pierre. Le volume a été agrandi sur le côté droit et à l'arrière. Cette partie présente des murs recouverts de planche de bois verticale et la toiture, également à croupes, est revêtue de bardeau d'asphalte. L'agrandissement se veut discret par sa position, sa hauteur et ses matériaux. Sur le coin avant-droit, une petite tour en encorbellement d'allure médiévale, appelée échauguette, est envahie par la végétation. La porte du volume d'origine est rectangulaire, en bois massif et percée d'une très petite fenêtre carrée. La porte est munie d'une quincaillerie ancienne et de nombreux clous de fer forgé qui constituent son ornementation et lui confèrent une allure austère. Le seuil est constitué d'une marche en pierre. Des bouts de planches de bois rapiécés forment un chambranle rustique. À gauche de la porte, un bas-relief polychrome illustre la Vierge et l'Enfant. L'agrandissement comprend trois portes à double vantail donnant sur l'extérieur. Il s'agit de modèles traditionnels en bois avec vitrage intégré sur presque toute la hauteur. Les petites fenêtres rectangulaires sont à battant en bois à petits carreaux.

L'intérieur comprend une salle à manger avec un foyer et une mezzanine en bois dans la section ancienne ainsi qu'un salon, une chambre, une cuisine et une salle de bain dans l'agrandissement. Les murs de pierre sont apparents à plusieurs endroits ainsi que les linteaux en bois des portes, anciennes également en bois. La section ancienne présente un plancher de marbre en damier. Le haut plafond illuminé par les puits de lumière laisse voir la structure en bois ancienne. En dessous de la

mezzanine, les murs sont recouverts de larges planches de bois verticales. Le foyer en pierre fait saillie à l'intérieur de la pièce.



109. L'ermitage est peu visible derrière un écran de verdure.



110. Le mur latéral gauche (ouest) de l'ermitage et son imposante cheminée en pierre.



111. Vue arrière de l'ermitage comportant des murs en pierre et une toiture à croupes en bardeau de cèdre.



112. La façade principale de l'ermitage (sud).



113. L'ermitage a été agrandi du côté est. Une terrasse donnant sur l'étang a été aménagée.



115. Détail de la façade principale de l'ermitage avec sa porte massive en bois ornée clous en fer forgé et le bas-relief à gauche.



114. Vu des airs, on distingue la partie ancienne de l'ermitage dont le toit est percé de puits de lumière et d'une cheminée, ainsi que les agrandissements.



116. Détail du bas-relief polychrome de la façade principale.



117. L'intérieur de la partie ancienne de l'ermitage vu à partir du salon. La porte d'entrée se trouve à gauche.



119. Le toit de la section ancienne exhibant sa structure en bois est éclairé par deux puits de lumière.



120. Le foyer en pierre à l'intérieur de l'ermitage.



118. Escalier et mezzanine en bois de l'ermitage.



121. La section la plus récente, ici le salon, est éclairée par de nombreuses fenêtres en bois.

LE GARAGE

Le garage est un bâtiment isolé de plan rectangulaire (figures 122 et 123). Il s'élève sur un étage et demi et est couvert d'un toit à deux versants droits recouvert de bardeau d'asphalte. Le toit déborde des murs et est orné d'équerres en bois simples à l'avant alors que sur les côtés, on voit les chevrons du toit. Les façades sont revêtues de clins de bois abîmés à certains endroits. Deux grandes portes de garage percent la façade avant. Elles sont surmontées par une unique fenêtre rectangulaire à battant à grands carreaux en bois disposée dans le pignon. Chacune des trois autres façades comprend une fenêtre rectangulaire horizontale à auvent en bois qui est munie de petits carreaux. Des chambranles et des planches cornières en bois ornent ce bâtiment secondaire.

À l'intérieur, la dalle de béton est fissurée. Un escalier rudimentaire en bois permet d'accéder au comble. Les murs sont en bois.



122. Façade principale du garage donnant vers la voie publique. Le toit est orné d'équerres en bois et les ouvertures sont encadrées de chambranles.



123. Façade latérale gauche du garage lambrissé de bois.

L'AUTHENTICITÉ DE L'ENSEMBLE

L'immeuble qui servait d'abord de moulin a changé de fonction pour devenir une résidence unifamiliale. Il s'agit d'une transformation importante ayant toutefois permis de conserver l'immeuble et de lui donner une nouvelle vie. Les modifications en ce sens ont surtout affecté l'intérieur. En effet, l'intérieur du bâtiment a été complètement modifié dans les années 1930. Depuis cette date toutefois, il est demeuré intact et constitue un exemple remarquable d'un intérieur bourgeois de la première moitié du 20^e siècle.

Le carré de pierre de 1848 demeure intact puisque le volume n'a connu aucun agrandissement. Le carré en pierre, le toit et les quatre imposantes lucarnes sont des composantes d'origine. Les ouvertures et leur composition ont peu changé : tel que mentionné (voir la section « évolution du bâtiment principal »), une porte a été ajoutée sur le mur pignon est et une autre a changé d'étage sur la façade arrière, mais ces modifications respectent la composition et les proportions d'origine. De surcroît, les fenêtres sont toutes à battants en bois à petits carreaux et leur quincaillerie est ancienne. Les portes sont en bois massif pour l'entrée principale ou à panneaux en bois. Seul, le portail

monumental en pierre d'inspiration médiévale datant des années 1940 détonne avec le reste de l'architecture plus modeste.

En somme, l'authenticité de la résidence Guérin est élevée malgré des modifications à la fonction et à l'aménagement intérieur. La grande période de transformation date des années 1930 et a contribué de manière positive à l'évolution et à la préservation de l'immeuble. L'architecture est pour sa part essentiellement d'origine.

LE STYLE ARCHITECTURAL

Ce bâtiment présente un style métissé dominé par l'architecture traditionnelle du 19^e siècle et influencée par l'architecture néoclassique. En effet, l'épais carré de pierre partiellement assis sur un vide sanitaire ainsi que les fenêtres à battants à petits carreaux ornées de simples chambranles en bois sont des éléments de l'architecture de tradition française d'abord implantée sur le territoire. Les lucarnes témoignent d'une évolution de l'architecture au 19^e siècle et annoncent que le comble est véritablement utilisé. La largeur des lucarnes, leur larmier important et les consoles ornementales étonnent davantage, mais le tout est en harmonie avec le style du toit dont le large larmier orné d'imposantes consoles est unique et semble inspiré de l'architecture anglo-saxonne rurale empreinte de pittoresque²⁹. La composition est marquée par la symétrie, l'ordonnance des ouvertures et des proportions harmonieuses, des caractéristiques néoclassiques qui seront largement employées dans l'architecture vernaculaire québécoise au 19^e siècle. L'élégance

générale de l'immeuble, la qualité de sa construction et les composantes uniques le distinguent rappellent qu'il s'agissait d'une propriété du seigneur Campbell, celui-ci ayant certainement souhaité infliger un caractère unique et noble à son moulin banal.

Lorsque la famille Guérin entame des travaux pour convertir le vieux moulin banal en résidence dans les années 1930, l'architecture traditionnelle connaît un regain de popularité en même temps qu'apparaissent les premières manifestations de la modernité. En effet, un courant régionaliste qui remet à l'honneur les formes de l'architecture traditionnelle québécoise des 17^e, 18^e et 19^e siècles est en pleine expansion. Le régionalisme n'est pas, dans le sens strict du terme, un style. Il constitue plutôt une réflexion sur l'architecture. Le courant régionaliste est apparu en Europe et en Amérique du Nord au tournant du 20^e siècle. Au Québec, ce sont les professeurs d'architecture de l'université McGill, Percy Erskine Nobbs et Ramsay Traquair, qui ont diffusé les idées régionalistes. Ils parcoururent le Québec à la recherche des plus beaux spécimens d'églises, de moulins et de maisons traditionnelles afin de les étudier et de s'en inspirer dans la création de nouvelles constructions. En effet, les deux professeurs écossais envisageaient l'étude de l'architecture rurale traditionnelle de la province comme une source d'inspiration pour les œuvres de création, tant du point de vue des matériaux, des éléments architecturaux, des détails décoratifs que de la volumétrie. Le régionalisme est apparu comme une critique de l'éclectisme et de l'influence étrangère et visait la création d'une architecture dite « nationale ». Ce courant architectural s'inscrit dans un mouvement plus vaste de nationalisme québécois qui interroge le passé à la recherche d'une identité collective, rempart contre l'assimilation.

29. Cette caractéristique se retrouve aussi dans l'architecture traditionnelle de nombreux pays européens, suisse ou allemande notamment, mais comme le propriétaire-constructeur est d'origine anglaise, nous nous arrêtons sur cette première hypothèse. Dans la campagne anglaise, le toit débordait largement au-delà de chaque façade, mais il était traditionnellement recouvert de chaume, ce qui est rarissime ici, et ne comportait pas de lucarnes.

Les travaux extérieurs mais surtout intérieurs effectués par Thomas Guérin dans les années 1930 sont directement influencés par ce courant. Le traitement de l'entrée principale avec son portail en pierre et ses fausses gargouilles apporte de plus une touche médiévale laquelle est agencée avec le mur d'enceinte de pierre et les tourelles délimitant la propriété de la rue. Le décor intérieur tout en bois avec des éléments sculptés rappellent également certains intérieurs des siècles précédents. Ces éléments sont ajoutés dans les années 1930 et 1940 et constituent l'apport du colonel Thomas Guérin.

COMPARABLES

Le Québec comporte plusieurs dizaines de moulins à eau encore existants. Certains d'entre eux possèdent encore leur mécanisme d'origine ou continuent à moudre du grain, mais la plupart, comme le moulin banal de Mont-Saint-Hilaire, sont aujourd'hui convertis à d'autres fins. Construits en bois ou en maçonnerie de pierre, comptant d'un à trois étages, ces moulins sont de formes, de dimensions et d'architectures variées. Nous présentons ici quelques exemples en privilégiant des moulins à farine actionnés à l'eau qui ont une structure en pierre et un toit à deux versants. Pour le reste, chacun possède sa propre personnalité selon son site d'implantation et les traditions régionales (figures 124 à 132).



124. Le moulin Michel, Bécancour (1774).



125. Le moulin du Domaine-de-Lotbinière, Lotbinière (1799).



126. Le moulin de la Chevrotière, Deschambault-Grondines (1802).



127. Le moulin de la Rémy, Baie-Saint-Paul (1826)



130. Le moulin du Père-Honorat, Saguenay (1846).



128. Le moulin de la Grande-Barbue, Saint-Césaire (1829 et 1855).



131. Le moulin neuf de l'Île des Moulins, Terrebonne (vers 1850).



129. Le moulin banal de la Seigneurie des Aulnaies, Saint-Roch-des-Aulnaies (1842).



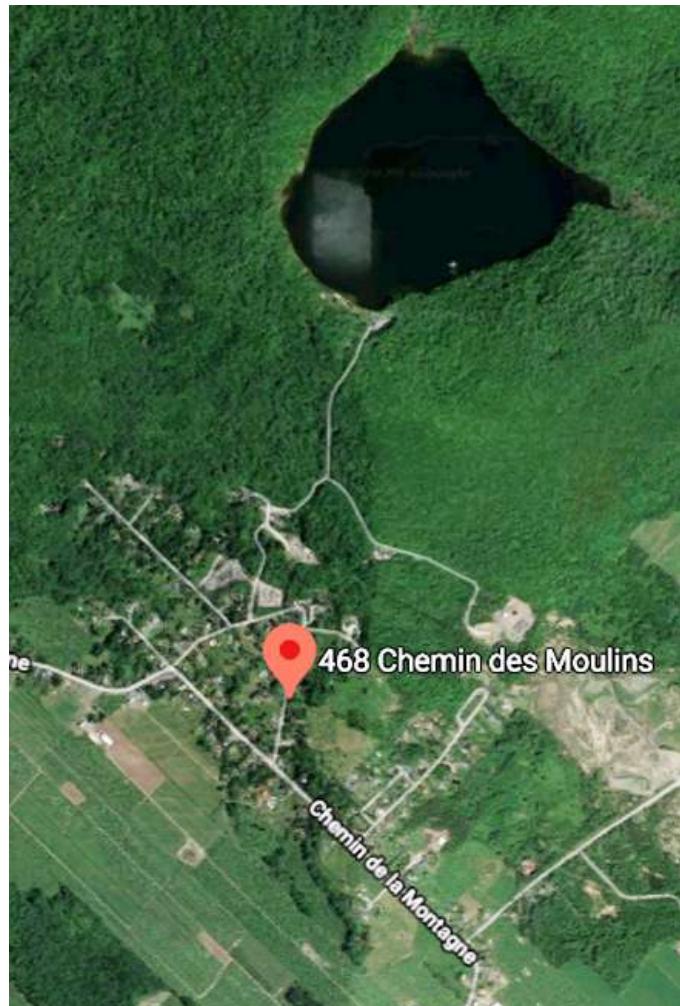
132. Le moulin Marcoux, Pont-Rouge (1872).

ENVIRONNEMENT NATUREL

L'ancien moulin banal (résidence Guérin) est implanté sur le flanc sud du mont Saint-Hilaire dans une petite dépression. Sur la rue des Moulins, le dénivelé vers le sud est lent et continu (figure 140).

L'hydrographie est marquée par un ruisseau qui prend sa source dans le lac Hertel environ un kilomètre plus au nord (figures 133 et 134). Le ruisseau longe la portion est du chemin des Moulins. Sur la propriété de la résidence Guérin, il passe derrière le garage puis il est arrêté par un barrage créant un bassin artificiel à partir duquel un canal amène l'eau qui longe la maison sur son côté est. Le ruisseau, dont le cours semble plus naturel, vient tout près du chemin des Moulins avant de s'en éloigner à nouveau lorsqu'il passe derrière des résidences qui sont plus reculées de la voie publique (figures 135 à 137).

Le couvert végétal est dense et varié. La végétation est composée de feuillus matures, d'arbustes de taille moyenne et de conifères. La majorité des propriétés du secteur présente un mélange d'espaces gazonnés et d'arbres matures. Les plantations d'arbres fruitiers, comme le petit verger au sud de la résidence Guérin, sont également fréquentes (figures 138 et 139). Ce type de culture prend de l'importance vers le sud alors que vers le nord, la forêt boréale est dominante avec la Réserve naturelle Gault qui est devenue en 1978 « la première réserve canadienne du réseau des réserves de la biosphère de l'UNESCO »³⁰.



133. Position de la résidence Guérin par rapport au mont Saint-Hilaire et au lac Hertel. Le couvert végétal est dense. Source : Google.



134. Orthophotographie montrant le lot à l'étude ainsi que la position du ruisseau. Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire.

30. Réserve naturelle Gault : <https://gault.mcgill.ca/fr/la-reserve/>



135. Le ruisseau à son état naturel dans la partie sud de la propriété, alors qu'il est à sa plus faible distance du chemin des Moulins.



138. Verger dans la partie sud de la propriété.



136. Le bassin artificiel créé par le barrage sur la propriété à l'étude.



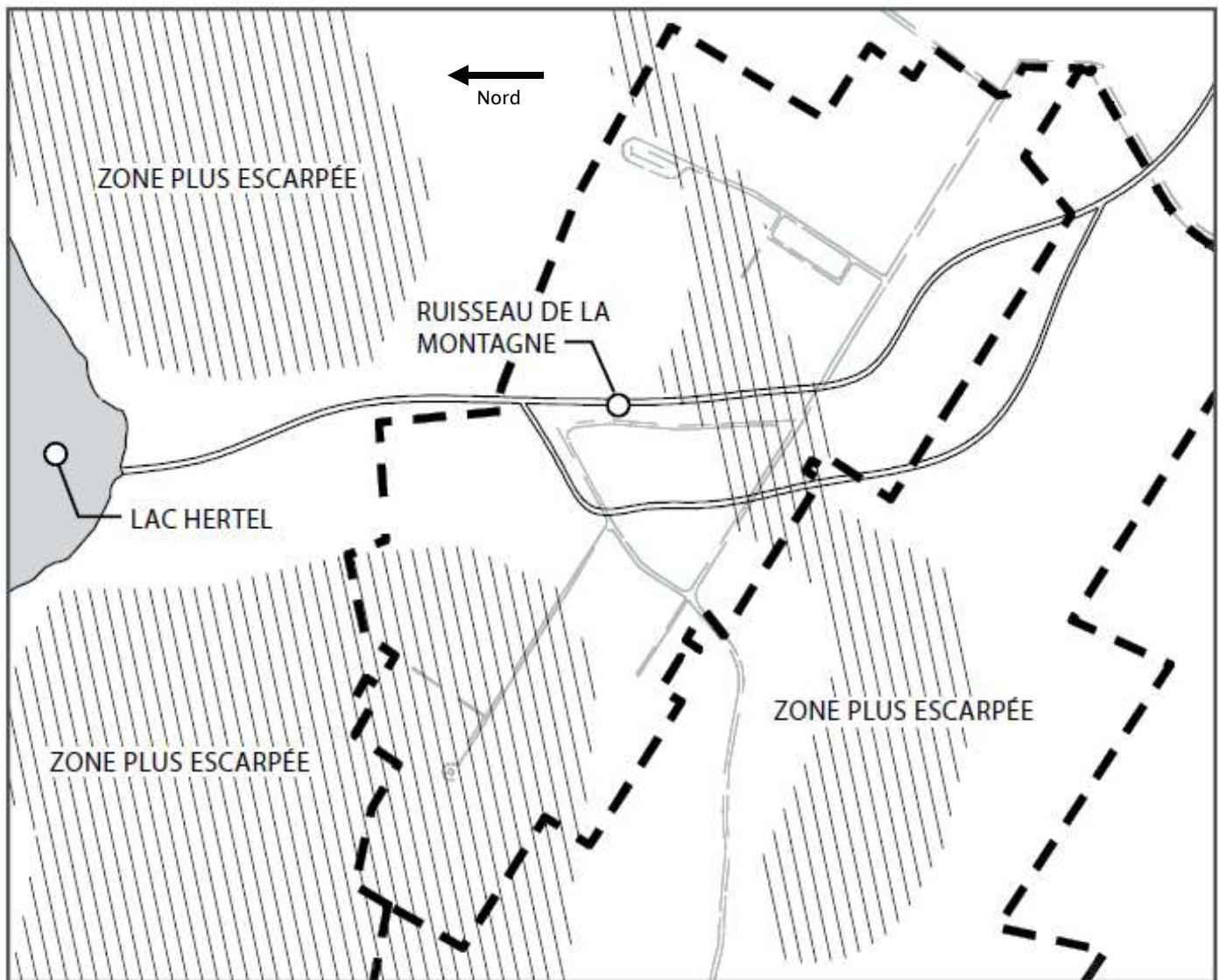
139. Résidence voisine sur le chemin des Moulins aménagée dans un verger.



137. Le canal d'amenée assurant un débit d'eau constant.



140. Le chemin des Moulins vers le sud. Le dénivelé est faible et continu et la végétation est omniprésente.



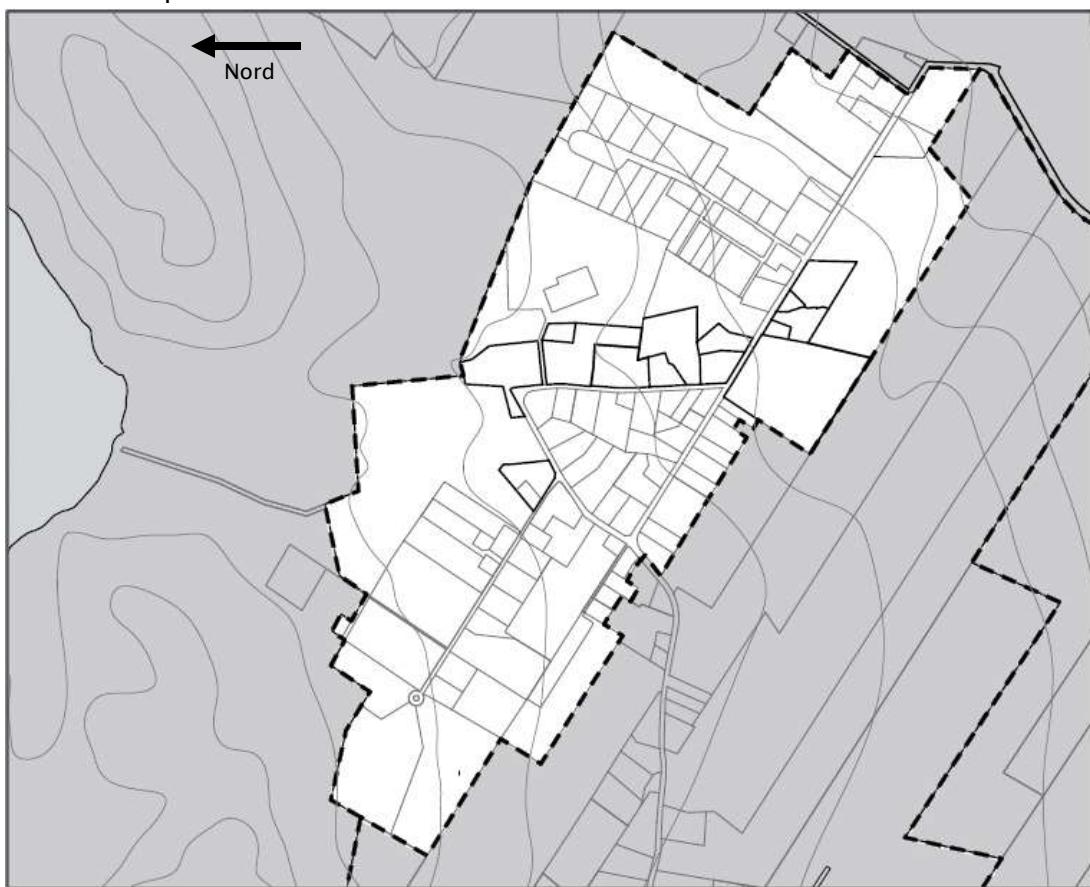
141. Synthèse des caractéristiques naturelles du secteur du village de la Montagne. Source : Patri-Arch. « Fiche de caractérisation. Secteur D : le village de la montagne » dans *Étude de caractérisation des paysages naturels et bâtis de Mont-Saint-Hilaire*. 2008, p. 3.

RÉSEAU VIAIRE ET PARCELLAIRE

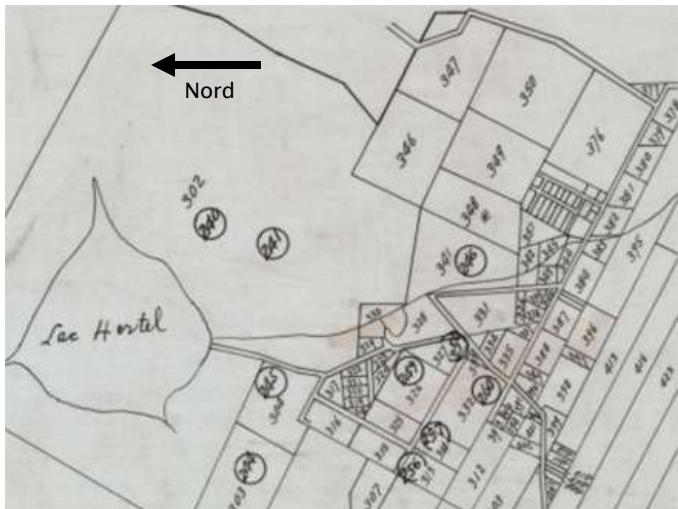
Le réseau viaire de ce secteur est dominé par le triangle formé par les chemins des Moulins et de la Montagne (figures 142 à 145). Ce dernier est un ancien chemin de montée qui permettait de relier les différents rangs. C'est un parcours mère fondateur ouvert vers 1768. Entre le chemin Ozias-Leduc et la rue Berger, son tracé organique et sinueux suit la topographie de la montagne. Le reste de son tracé vers l'est, à partir de sa rencontre avec le chemin des Moulins, épouse les lignes de division des terres et se présente en ligne droite. Le chemin des Moulins étonne par son tracé en forme de « V ». Officialisée en 1786, cette route donnait accès aux moulins implantés le long du ruisseau dévalant la montagne. La section orientale suit donc le ruisseau alors que l'autre section servait à relier le chemin de la Montagne au moulin le plus en

amont. Cette voie a joué un rôle majeur dans le développement de ce segment du territoire connu comme le « village de la montagne ». À partir du chemin des Moulins, les rues Berger, Béique et McGill amorcent leur tracé. Ce sont des voies d'implantation présentes dès le 19^e siècle. Ainsi toutes les voies sont anciennes et elles présentent souvent des tracés irréguliers et organiques suivant notamment l'hydrographie et la topographie du site. Les voies sont étroites et ne comportent qu'une voie de circulation de chaque côté et parfois un mince accotement.

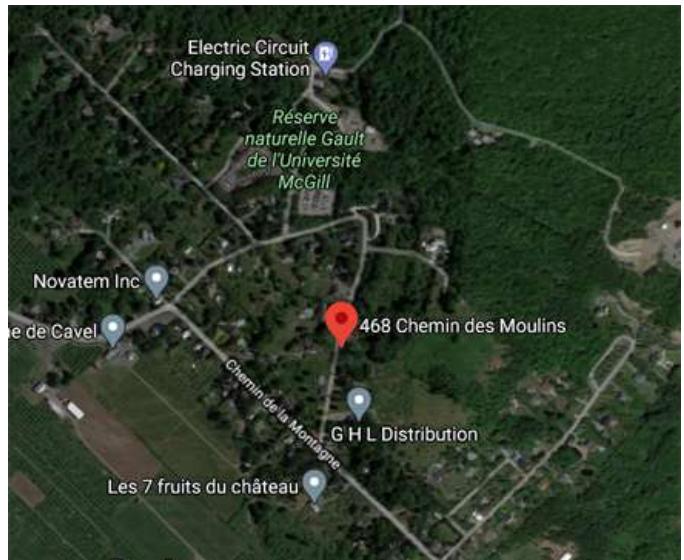
Le lotissement est tout aussi ancien et irrégulier. Les lots de petite taille sont imbriqués les uns aux autres en formant une mosaïque de polygones divers. L'irrégularité du parcellaire est plus importante aux abords du chemin des Moulins.



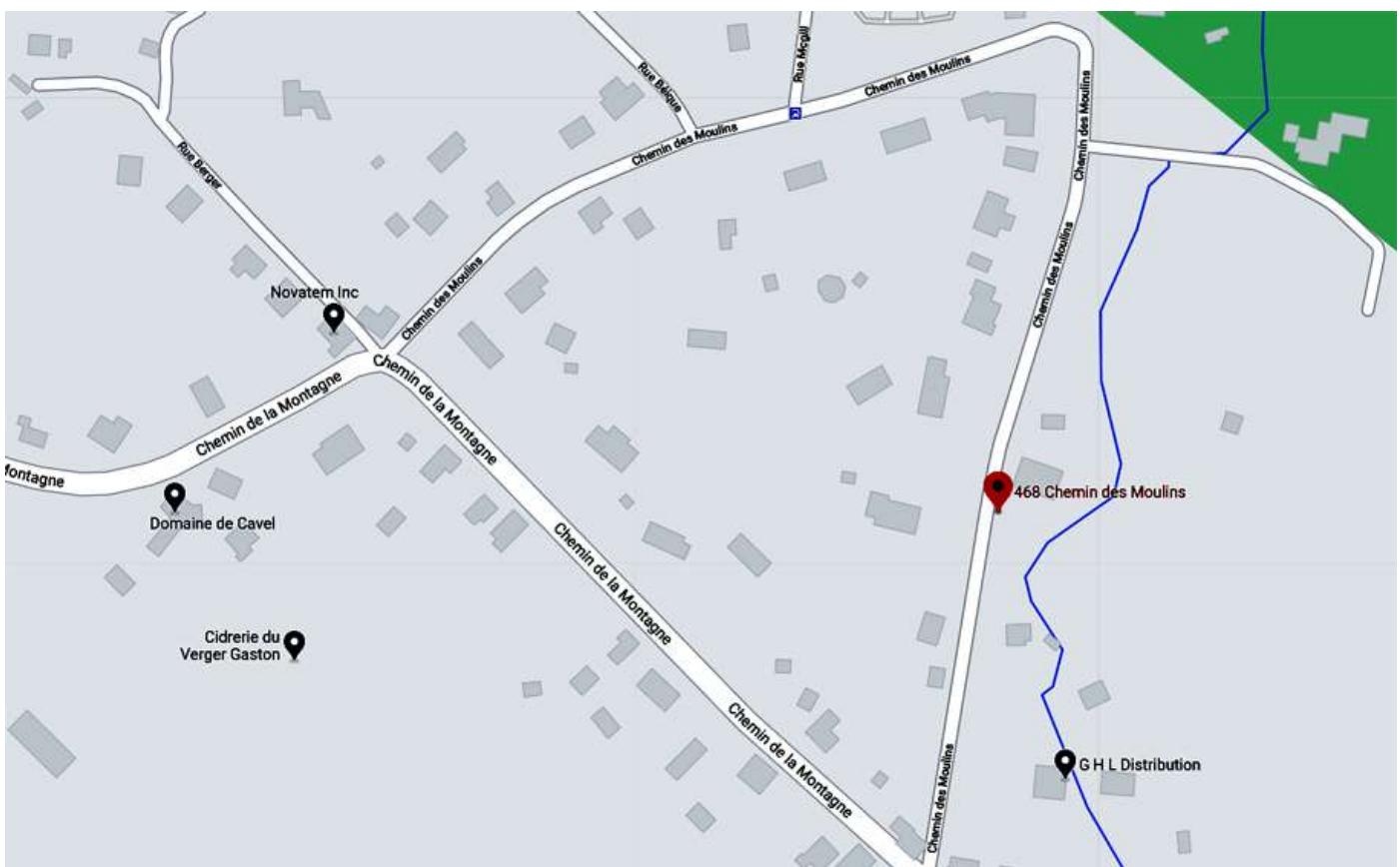
142. Le lotissement plutôt irrégulier du village de la montagne. Source : Patri-Arch. « Fiche de caractérisation. Secteur D : le village de la montagne » dans *Étude de caractérisation des paysages naturels et bâtis de Mont-Saint-Hilaire*. 2008, p. 10.



143. Extrait du plan de la paroisse de Saint-Hilaire montrant l'irrégularité des lots, dès les débuts, dans le village de la montagne. Source : A.E.B. Courchesne (copie). *Plan officiel de la paroisse de Saint-Hilaire, comté de Rouville*. 1931. © BAnQ 03Q_E21S555SS3SSS1P111.



144. Image satellite du secteur illustrant le tracé viaire et les immeubles. Source : Google.



145. Plan rapproché des chemins de la Montagne et des Moulins illustrant la dispersion des immeubles sur le territoire et la localisation du ruisseau. Source : Google.

CADRE BÂTI ET FONCTIONS URBAINES

Autrefois à caractère industriel en raison de la présence de plusieurs moulins et activités connexes, le secteur est de nos jours une zone marquée par l'agriculture et la villégiature. Plusieurs propriétés comprennent des vignes ou des vergers et la transformation des matières premières demeure en quelque sorte encore au nombre des activités. Le cadre bâti est toutefois composé essentiellement d'un bâti résidentiel de base. Les résidences représentent différentes périodes de construction et de nombreux styles architecturaux, mais il s'agit le plus souvent de maisons unifamiliales (figure 146). Des petits kiosques sont ajoutés à certaines propriétés afin d'accueillir les visiteurs pour la cueillette ou la vente de produits. Vers le nord, la fonction de parc domine avec la Réserve naturelle Gault de l'Université McGill.



146. Résidence au caractère champêtre située en face de la résidence Guérin.

POINTS DE REPÈRE

Les points de repère sont peu présents dans ce secteur. Les voies sont étroites et sinuueuses et dominées par un couvert forestier, ce qui referme passablement les vues. Les sommets du mont Saint-Hilaire sont visibles à certains endroits plus ouverts comme à l'entrée ouest du chemin des Moulins. Le dénivelé imposé par la colline agit aussi comme un repère dans le paysage. Quant aux éléments bâtis, les tourelles et le mur d'enceinte de la propriété à l'étude se démarquent (figure 147) ainsi que quelques résidences plus cossues ou originales telles que le 1172, chemin de la Montagne (figure 148).



147. Les tourelles et le mur d'enceinte de la résidence Guérin jouent le rôle de point de repère sur le chemin des Moulins.



148. Sur le chemin de la Montagne, quelques maisons cossues ou distinctives, dont le 1172, ponctuent le paysage.

ÉLÉMENTS STRUCTURANTS ET SIGNIFICATIFS

L'environnement naturel constitue l'assise structurale première du développement de ce secteur. Le mont Saint-Hilaire et son réseau hydrographique ont permis l'exploitation de l'énergie hydraulique essentielle au développement des villages. Le ruisseau est un élément structurant de première importance puisque plusieurs moulins se sont installés sur ses berges. L'ancien moulin banal (460–468, chemin des Moulins) et l'ancien moulin Ducharme (434, chemin des Moulins) constituent de nos jours les seules traces tangibles de ce passé industriel fondateur. Ensemble, le ruisseau et les moulins ont structuré tout le développement de ce secteur, jadis le village de la montagne, plus important que le cœur des paroisses environnantes. À partir de ces éléments, ce sont développées deux routes essentielles et fondatrices tirant leur origine au 18^e siècle : le chemin de la Montagne, une voie mère parmi les plus anciennes du territoire hilairemontais, et le chemin des Moulins. Il appert donc que la montagne, son réseau hydrographique, les anciens moulins subsistants et les chemins des Moulins et de la Montagne ont joué un rôle structurant majeur tant à l'échelle locale que régionale puisqu'on venait des paroisses voisines dans ce centre industriel.

IMPLANTATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRAIN

Pour ce qui est de la résidence Guérin en particulier, le lot est irrégulier et réparti des deux côtés de la section est du chemin des Moulins. La partie du lot située du côté ouest de la voie ne comporte pas d'immeuble (figure 149). La maison est implantée perpendiculairement au chemin, ce qui est peu fréquent dans ce secteur. Une mince allée ondulée composée de dalles de pierre incrustées dans la pelouse relie la rue au perron de l'entrée principale (figure 150).

La propriété est partiellement délimitée de la voie par un muret en pierre construit dans les années 1930 (figures 151 à 153). Une petite tourelle (ou guérite) marque chaque extrémité du mur. Le mur compte trois ouvertures qui se distinguent par des piliers plus élevés et des portes en fer forgé (figures 154 à 159). Les piliers de la porte donnant accès à l'entrée principale de la maison sont chacun dominés par un lion couronné assis tenant entre leurs pattes un écusson exhibant trois lions couronnés, soit les armoiries de la famille Guérin figurant également au-dessus de la porte du mur pignon visible de la rue. Au nord, le mur tourne à angle droit vers l'intérieur du terrain et rejoint l'ermitage.

Le garage n'est pas inclus dans les limites du terrain telles que définies par le muret. D'ailleurs, le garage est l'élément le plus visible de la rue et le seul définitivement ouvert vers elle de nos jours. C'est également l'élément qui se distingue le plus du point de vue de son architecture, car c'est le seul bâtiment en bois. Aussi s'agit-il de la dépendance la plus éloignée de la maison. L'ermitage se situe entre le garage et la maison et ils forment tous les trois une ligne relativement droite suivant la route (figure 180). La remise est reliée à la maison par un pont-terrasse créant une ligne dirigée vers l'arrière du lot. Ainsi, par leur disposition, les quatre bâtiments forment un « L ».

Le terrain est marqué par un dénivelé important. Du côté nord de la maison, la section comprenant le bassin, l'ermitage et le garage est plus élevée que la maison. La pente vers la résidence est importante. La propriété est également marquée par la présence du ruisseau lequel est arrêté par un barrage créant un bassin drainant le débit dans un étroit canal vers la maison. Deux ponceaux de bois enjambent le ruisseau de même que la terrasse en pierre menant à la remise. Le petit cours d'eau est véritablement incorporé à l'aménagement et à la maison et ne constitue pas une limite ni un obstacle (figures 160 à 166). Les vestiges de l'ancien canal de fuite de l'époque du moulin sont encore présents au sud de la résidence (figures 167 et 168).

La végétation constitue un autre aspect important de l'aménagement extérieur (figures 169 à 178). Elle est composée de feuillus et de conifères matures, de cèdres parfois taillés, d'arbustes et d'arrangements floraux. L'ermitage est à peine visible de la voie publique et certaines façades disparaissent sous les vignes grimpantes et les cèdres. Une section du terrain près de la maison et derrière la remise est occupée par une pelouse. La section la plus éloignée du chemin est entièrement boisée. La section sud du terrain est constituée d'un petit verger.

La maison ainsi que ses dépendances sont peu visibles de la voie publique. Leur discréption est assurée par la végétation abondante. C'est surtout le mur d'enceinte et ses tourelles qui attirent l'attention et se positionnent comme point de repère dans le paysage. Sinon la propriété est plutôt fermée et les vues vers elles sont inexistantes. Depuis les étages supérieurs de la maison, quelques vues s'offrent sur les environs, notamment vers le mont Rougemont (figure 179).



149. Petit jardin aménagé à l'ouest du chemin des Moulins, en face de la résidence Guérin sur la partie de la parcelle qui ne comporte pas de bâtiment.



150. La résidence Guérin demeure discrète dans le paysage en raison de la végétation. Une mince allée en pierre relie le chemin public au perron de l'entrée principale via un portail dans le muret de pierre.



151. Le mur d'enceinte depuis l'extrême nord marqué par une tourelle (ou guérite).



152. Détail d'une tourelle. Le toit est recouvert de bardeau de cèdre et la porte rudimentaire est en bois massif.



154. Le portail principal, le plus élaboré des trois. Deux piliers de pierre surmontés de lions et des armoiries sculptées de la famille Guérin.



155. Arche en fer forgé arborant une couronne au-dessus du portail principal.



153. Au niveau de la tourelle nord, le mur tourne à 90 degrés vers l'ermitage. Le garage est situé à l'extérieur de l'enceinte.



156. La grille du portail principal est également un ouvrage en fer forgé.



157. Le deuxième portail d'entrée donnant sur la cour.
Moins élaboré, ce portail est composé de deux piliers en pierre et une grille en fer forgé.



160. Le bassin artificiel créé par un barrage sur le ruisseau.
En arrière-plan, on distingue l'ermitage implanté dans la partie haute du terrain.



158. Entrée piétonne pratiquée dans le mur d'enceinte à proximité de l'ermitage.



161. Le déversoir du barrage.



159. Détail de la grille en fer forgé de l'entrée située près de l'ermitage.



162. Canal du ruisseau dévalant le terrain vers la résidence.
De petits ponceaux en bois permettent d'enjamber le cours d'eau à quelques endroits.



163. Autre vue du canal depuis le barrage.



166. Dans la partie sud de la propriété, le ruisseau possède un caractère plus naturel. Le petit bâtiment dans le lit du ruisseau est probablement un ancien puits ou une ancienne glacière. Cette information n'a pu être confirmée.



164. Entrée du ruisseau sous la terrasse en pierre.



167. Vestige de l'ancien canal de fuite qui évacuait l'eau du moulin dans le ruisseau.



165. Sortie du ruisseau sous la terrasse en pierre. À partir de là, le ruisseau retrouve son lit plus naturel.



168. Vestige de l'ancien canal de fuite.



169. L'aménagement extérieur de la propriété comprend en outre un petit verger dans sa partie sud.



172. Autour de l'ermitage, la végétation est dense et le bâtiment est peu visible.



170. Dans sa partie ouest, le terrain est davantage boisé.



173. À l'angle sud-est de la maison, la végétation semble laissée au naturel. Un ponceau en bois permet de circuler par-dessus le ruisseau.



171. Cette section du terrain à l'arrière de la maison est dégagée et couverte d'une pelouse agrémentée de bosquets de fleurs.



174. Du chemin des Moulins, la maison est peu visible en raison de son orientation perpendiculaire et de la végétation mature composée notamment de cèdres taillés et de feuillus matures.



175. L'aménagement extérieur de la façade principale de la résidence comprend des arbustes, des plates-bandes fleuries et des plantes grimpantes.



177. Arrangements floraux d'hydrangées et de bégonias sur le mur pignon ouest donnant sur la rue.



178. Arbres matures et aménagements paysagers qui mettent en valeur la propriété.



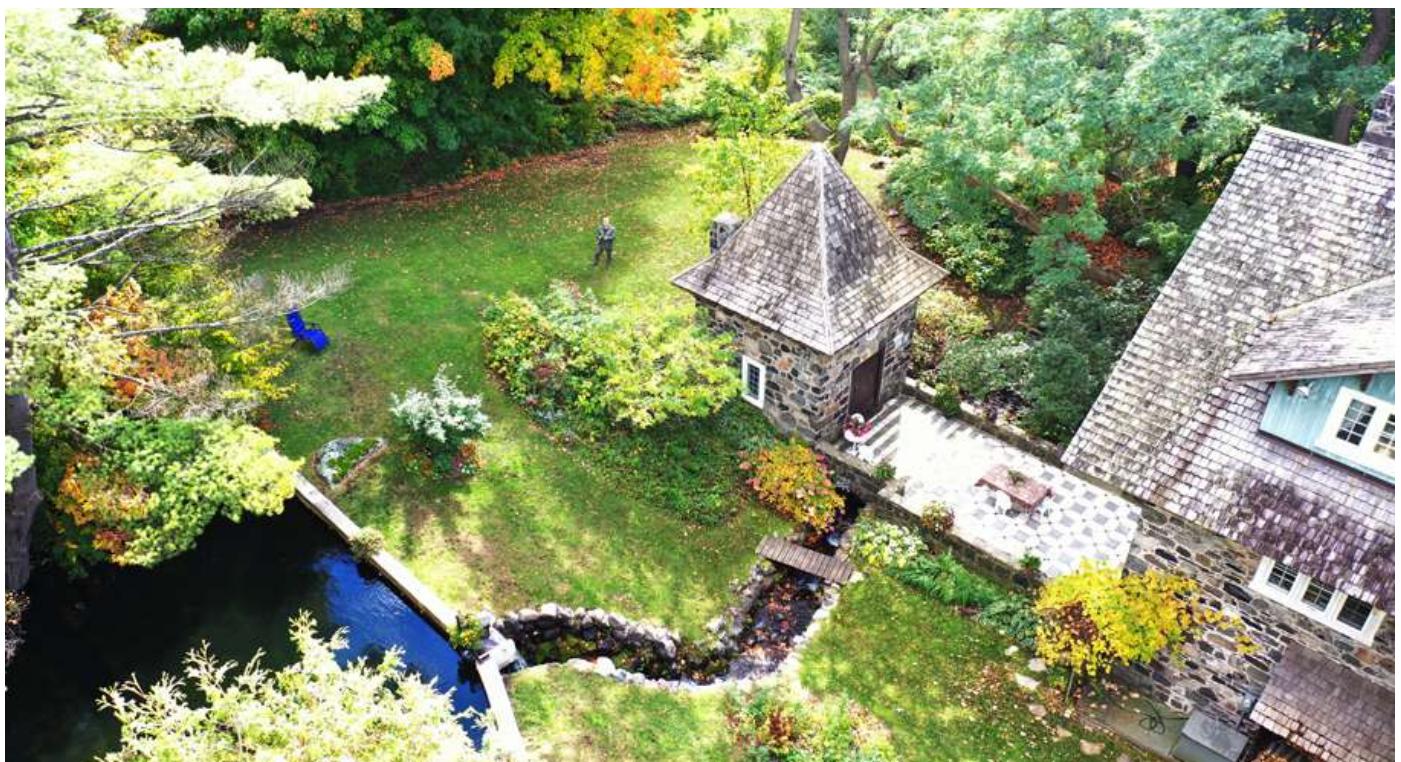
176. La végétation est luxuriante sur la propriété.



179. À partir des étages supérieurs de la résidence, des vues partielles sont possibles sur le paysage environnant.



180. Photographie aérienne permettant de voir l'ensemble des bâtiments, leur implantation par rapport à la voie publique, leur disposition en forme de « L » et l'importance de l'environnement naturel.



181. Photographie aérienne montrant une partie des jardins de la résidence Guérin.

EVALUATION DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Cet énoncé de valeur patrimoniale respecte les normes de rédaction des énoncés de biens classés et cités qui sont diffusés sur le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ). Cet énoncé pourra servir à la fois à l'élaboration d'un éventuel règlement de citation et à la diffusion de ce bien sur le RPCQ.

DESCRIPTION

L'ancien moulin banal de Mont-Saint-Hilaire, aussi connu sous le nom de résidence Guérin, est un bâtiment en pierre de style néoclassique construit en 1848. Son carré en maçonnerie de pierre, haut de deux étages et demi, est coiffé d'une toiture à deux versants aux larges débords et recouvert de bardeau de cèdre. Les fenêtres traditionnelles en bois, de modèle à battant et parfois jumelées, sont distribuées de façon régulière sur les quatre façades et quatre grandes lucarnes à pignon éclairent les combles. Trois cheminées en pierre percent également la toiture. L'ornementation sobre est composée de chambranles simples autour des ouvertures et de grandes consoles en bois sous les larmiers de la toiture principale et des lucarnes. Un portail sculpté en pierre, d'allure médiévale, ajouté autour de l'entrée principale, ainsi que les armoiries de la famille Guérin complètent le décor extérieur. À l'intérieur, l'aménagement date de la conversion en résidence cossue dans les années 1930. Le décor rustique des pièces, composé de lambris de bois et de colombages, d'un escalier monumental ainsi que de foyers sculptés en marbre ou en bois est représentatif des intérieurs bourgeois de l'époque. L'ancien moulin banal est situé dans le secteur historiquement appelé village de la montagne, sur les flancs du mont Saint-Hilaire, dans la ville de Mont-Saint-Hilaire.

VALEUR PATRIMONIALE

L'ancien moulin banal de Mont-Saint-Hilaire présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique. Construit en 1848 par le seigneur de Rouville, Thomas Edmund Campbell (v.1811-1872), pour servir de moulin banal à l'usage des censitaires, cet immeuble fait partie d'un petit centre industriel et commercial. En effet, ce moulin est implanté sur le flanc sud du mont Saint-Hilaire d'où le lac Hertel approvisionne un ruisseau exploité dès le XVIII^e siècle pour son énergie hydraulique. Au XIX^e siècle, de nombreux autres moulins ont existé dans ce secteur créant alors un hameau dense et animé. Plusieurs meuniers se succèdent pour exploiter ce moulin qui cesse ses activités en 1919. Après plus d'une décennie à l'abandon, le moulin est acquis par Thomas Guérin (1886-1963), montréalais aux origines franco-irlandaises. Thomas Guérin cumule les titres et honneurs, écrit de nombreux ouvrages et s'implique en politique. Sa carrière militaire l'amène à participer aux deux grandes guerres et il est notamment colonel honoraire de 1948 à 1954 du *6th Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars* qui tient son quartier général à la résidence Guérin dans les années 1930. C'est lui qui transforme le moulin en résidence d'été. Sa fille Carroll Guérin (née en 1936), grandement impliquée dans la communauté, en est seule propriétaire depuis 1988. L'ancien moulin banal est de nos jours l'un des rares vestiges industriels de l'âge d'or du « village de la montagne » au XIX^e siècle. Il témoigne du régime seigneurial et du développement du territoire hilairemontais. Par ailleurs, grâce à sa conversion en résidence et aux bons soins de la famille Guérin, cet immeuble a pu connaître une seconde vie tout en conservant ses attributs d'origine.

L'ancien moulin banal de Mont-Saint-Hilaire présente aussi un intérêt patrimonial pour sa valeur ethnologique en tant qu'ancien moulin à

farine. Le bâtiment possède quelques caractéristiques typiques de ce type de structure, dont son implantation perpendiculaire à la voie et au cours d'eau, la présence d'un barrage créant un bassin artificiel, d'un canal d'aménée et d'un canal de fuite conservés dans les aménagements extérieurs, ainsi que la maçonnerie massive en pierre de l'ancien moulin et le volume imposant de deux étages et demi nécessaires pour héberger les mécanismes et des activités du moulin. Au sous-sol, les arches qui coiffaient les ouvertures permettant l'entrée et la sortie de l'eau sont encore visibles. En somme, malgré la disparition des mécanismes internes du moulin, la propriété présente une implantation, une architecture et un aménagement extérieur évocateurs des moulins à eau construits au XIX^e siècle.

L'ancien moulin banal de Mont-Saint-Hilaire possède également un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale. L'immeuble présente plusieurs caractéristiques traditionnelles, dont un volume intact composé d'un vaste carré de pierre à moellons massif s'élevant sur deux étages et demi, un toit à deux versants droits recouvert de bardage de cèdre ainsi que des portes et fenêtres composées de modèles traditionnels en bois. Sa composition imprégnée du néoclassicisme anglais, propre au XIX^e siècle, est marquée par la symétrie, l'ordonnance des ouvertures et des proportions harmonieuses. D'imposantes consoles en bois ornant les larmiers de la toiture principale et ceux des quatre lucarnes donnent une touche pittoresque à l'ensemble. Le décor intérieur ajoute à la valeur patrimoniale de l'immeuble. Entièrement réaménagée dans les années 1930 par la famille Guérin, la résidence témoigne encore de nos jours des goûts de la bourgeoisie montréalaise. L'aménagement ainsi que l'ameublement et la décoration sont demeurés intacts. Les boiseries omniprésentes, l'escalier monumental, les planchers en marbre, les foyers richement ouvragés sont autant d'éléments concourant à

l'intérêt particulier de ce décor unique. L'élégance générale de l'immeuble, la qualité de sa construction et les composantes le distinguant rappellent qu'il s'agissait d'une ancienne propriété seigneuriale. Cet immeuble est unique et il présente dans l'ensemble une forte authenticité.

L'intérêt patrimonial de l'ancien moulin banal de Mont-Saint-Hilaire repose en outre sur sa valeur de paysage. La maison est localisée sur le flanc sud du mont Saint-Hilaire, aux abords d'un ruisseau, sur le chemin des Moulins, une route officialisée dès 1786. L'aménagement extérieur témoigne à la fois de son passé industriel, par le barrage, le bassin, le canal d'aménée et le canal de fuite toujours présents, et de sa vocation de villégiature à partir des années 1930 par l'aménagement d'une terrasse, d'un mur d'enceinte en pierre doté de tourelles d'angle (guérites) et de portails ouvrágés ainsi que d'une végétation variée pour assurer une atmosphère intime et pittoresque. De plus, la résidence est entourée d'autres immeubles anciens contribuant également à son intérêt paysager. L'ermitage, construit au XVIII^e siècle comme moulin, est une construction unique en pierre qui se distingue par sa porte en bois massif, son toit recouvert de bardage de cèdre et son échauguette d'allure médiévale. La remise, érigée dans les années 1930 à partir de pierres récupérées sur le site, reprend les caractéristiques de l'ancien moulin comme le toit et les consoles. Ces dépendances anciennes présentent une forte authenticité et sont très bien agencées à l'ensemble de la propriété.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Les éléments clés de l'ancien moulin banal de Mont-Saint-Hilaire liés à ses valeurs historique, ethnologique, architecturale et paysagère comprennent, notamment :

- L'implantation du bâtiment principal, perpendiculaire au chemin des Moulins et au ruisseau de la Montagne;
- La volumétrie du bâtiment principal, dont le plan rectangulaire, les deux étages et demi et le toit à deux versants aux larmiers débordants;
- Les matériaux, dont la maçonnerie de pierres équarries sur les quatre façades, le recouvrement de bardeau de cèdre du toit, la planche de bois verticale des lucarnes;
- La disposition symétrique des ouvertures, les fenêtres à battants à petits carreaux et leurs chambranles, les lucarnes à pignon, la porte d'entrée principale, les portes secondaires.
- Les trois souches de cheminée en pierre sur la toiture;
- Le balcon et ses balustrades en bois;
- Le ornements, dont les imposantes consoles sous les larmiers de la toiture principale et des lucarnes, le portail en pierre sculpté d'allure médiévale de l'entrée principale, la pierre de date (1848), les armoiries sculptées de la famille Guérin;
- Le décor intérieur, dont l'escalier en bois monumental au centre de la maison, les planchers en marbre, les lambris en bois, les poutres et plafonds en bois, les foyers ouvrageés en bois ou en marbre, les colombages et autres boiseries décoratives;
- L'ermitage, dont le plan de forme presque carrée de sa partie ancienne, la volumétrie d'un seul étage coiffé d'une toiture à croupes à quatre versants, ses murs et sa cheminée massive en pierre, le bardeau de cèdre de la toiture, son échauguette, sa porte d'entrée en bois massif, ses boiseries intérieures, ses puits de lumière;

- La remise, dont son plan carré, ses murs en pierre, sa toiture à quatre versants recouverte de bardeau de cèdre, sa porte double en bois massif, ses fenêtres traditionnelles en bois, son oculus, ses lambris intérieurs;
- Le garage, dont son volume rectangulaire, son toit à deux versants, son revêtement extérieur en bois, ses ouvertures en bois;
- Le pont-terrasse en pierre enjambant le ruisseau avec son plancher en marbre;
- Le mur d'enceinte en pierre, dont les deux tourelles d'angle (guérites) en pierre coiffées de toitures en poivrière, les portails d'entrée ouvrageés dotés d'éléments sculptés (lions, armoiries) et en fer forgé (grilles, arche);
- Le barrage, le bassin artificiel, le canal d'aménée, le canal de fuite, le ruisseau qui dévale la montagne ainsi que les ponceaux de bois;
- Les éléments végétaux (boisé, verger, arbres matures, arbustes, vignes, etc.) qui agrémentent le site.

INFORMATIONS HISTORIQUES

Dès la fin du XVIII^e siècle, des moulins s'implantent sur le flanc sud du mont Saint-Hilaire le long d'un ruisseau alimenté par le lac Hertel. Le chemin des Moulins, relié au reste du territoire par le chemin de la Montagne, est officialisé en 1786.

Au XIX^e siècle, l'activité autour des moulins s'intensifie et un petit centre industriel et commercial, appelé le village de la montagne, se développe autour du chemin des Moulins dont le tracé forme un « V ». À un certain moment, le village devient même plus peuplé que le noyau villageois établi autour de l'église paroissiale en bordure de la rivière Richelieu.

En 1837, Thomas Edmund Campbell (Londres v. 1811-1872) arrive au Canada. Il acquiert la seigneurie de Rouville en 1844 et fait construire un nouveau moulin banal en 1848 dans le village de

montagne. La charpente serait l'œuvre de François Leduc, maître-charpentier, grand-père du peintre Ozias Leduc. Militaire et politicien, le seigneur Campbell est reconnu comme étant le personnage ayant le plus contribué à l'épanouissement de Saint-Hilaire en trois siècles. Il a notamment veillé à l'établissement d'écoles pour ses censitaires, au développement d'une ferme modèle et de techniques d'agriculture modernes sur sa seigneurie et au passage de la voie ferrée à Mont-Saint-Hilaire. On lui doit également le célèbre manoir Rouville-Campbell.

Le moulin banal permettant de moudre la farine des censitaires demeure en activité de 1848 à 1919 alors que plusieurs meuniers se succèdent. Après quoi, il est abandonné pendant une décennie. En 1929, l'immeuble passe aux mains de Thomas Guérin (1886–1963). Ce Montréalais aux origines franco-irlandaises est le fils du médecin et politicien James John Edmund Guérin (1856–1932), ancien maire de Montréal et député provincial et fédéral. Thomas Guérin cumule les titres et honneurs, écrit de nombreux ouvrages et s'implique en politique comme député libéral à l'Assemblée législative dans Montréal-Sainte-Anne

de 1942 à 1948. Sa carrière militaire l'amène à participer aux deux grandes guerres et il est notamment colonel honoraire de 1948 à 1954 du *6th Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars* qui tient son quartier général à la maison Guérin de 1929 à 1936. C'est Thomas Guérin qui conçoit et réalise les travaux pour convertir le vieux moulin en résidence d'été. Érudit et passionné d'histoire, il insuffle une seconde vie à l'immeuble en préservant son apparence extérieure et en aménageant un décor intérieur d'une grande cohérence.

En 1956, sa fille Carroll Guérin (née en 1936) devient propriétaire de l'ermitage, un ancien moulin à avoine en pierre restauré et réaménagé par son père. Elle y apporte des agrandissements dans les années 1970. En 1988, Carroll Guérin devient propriétaire de l'ensemble de la propriété en acquérant les parts de ses nièces. La résidence devient alors un lieu d'Appréciation des arts musicaux ainsi qu'un centre de guérison spirituel.

CONCLUSION

En définitive, l'ancien moulin banal de Mont-Saint-Hilaire, ou résidence Guérin, possède une valeur patrimonial exceptionnelle qui repose sur ses valeurs historique, ethnologique, architecturale et paysagère. Il est l'un des bâtiments incontournables du patrimoine hilairemontais. Pour cette raison, nous invitons la Ville de Mont-Saint-Hilaire à procéder à sa citation en tant qu'immeuble patrimonial en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. L'extérieur et l'intérieur de l'immeuble principal, de même que les dépendances, devraient faire l'objet de cette citation. Bien que les œuvres d'art et le mobilier participent aussi à l'intérêt patrimonial du lieu, nous ne recommandons pas qu'ils fassent partie de la citation. Toutefois, il serait plus qu'intéressant qu'ils soient conservés sur place.

Si jamais la propriété venait à changer d'usage, idéalement avec une nouvelle vocation compatible (ex. siège d'une fondation, petit établissement hôtelier, maison de convalescence, etc.), s'assurer que les principaux attributs et éléments caractéristiques de l'immeuble soient conservés et mis en valeur tout en assurant une certaine souplesse pour l'adapter à sa nouvelle fonction.

Étant donné qu'aucun plan n'existe pour cette propriété, ni ancien ni contemporain, nous recommandons que la résidence et ses dépendances fassent l'objet d'un relevé architectural afin de dresser les plans complets. Réalisés par une agence d'architecture aux frais de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, ces plans pourront servir, d'une part, de témoignage documentaire de cette propriété d'exception et, d'autre part, de base à tout projet éventuel de restauration patrimoniale et de mise en valeur.

Nous recommandons également, tel que le suggère la Loi sur le patrimoine culturel, que cette propriété citée fasse l'objet d'un plan de conservation. Un tel document permet d'orienter les futures interventions (entretien, restauration, mise en valeur, etc.) sur le site en tenant compte de ses éléments caractéristiques.

BIBLIOGRAPHIE

ENTRETIEN

Discussion avec Carroll Guérin, la propriétaire, lors de la visite de l'immeuble en septembre 2020.

ARCHIVES

Dossier d'urbanisme fourni par la ville de Mont-Saint-Hilaire :

- Matrice graphique
- Fiche de propriété (rôle d'évaluation foncière)

Registre foncier du Québec :

- Lot 1819943 du cadastre du Québec
- Ancien lot 341 du cadastre de la paroisse de Saint-Hilaire.

Société d'histoire et de généalogie de Belœil – Mont-Saint-Hilaire :

- Photographies anciennes
- Études et articles

CARTES ET PLANS

CAMPBELL, Colin. *Plan de la seigneurie de Rouville 1846*. Saint-Hilaire, 1924

GRANDE-BRETAGNE. WAR OFFICE. TOPOGRAPHICAL DEPT. *Plan of the frontier of Canada East from St. Regis to Canaan surveyed in the year 1839*. [Great Britain] : Topographical Department of the War Office, 1863.

GRANDE-BRETAGNE. WAR OFFICE. TOPOGRAPHICAL DEPT. *Frontier of Canada East*. Southampton, [England] : Topographical Dept of the War Office, 1865.

STEVENSON, Alex. *Plan of a part of seigniory Rouville shewing the relative situation of the lake, that of the Grand Cross erected on the highest peak called Pain de Sucre and the road leading to it with the several stations distributed along the way*

their number and respective inscription from I to II inclusive. 1817.

TACHÉ, E.E. et A.E.B. COURCHESNE (mise à jour du plan en 1931). *Plan officiel de la paroisse de Saint-Hilaire, comté de Rouville*. Département des Terres de la Couronne, Québec, le 5 octobre 1882, mise à jour en 1931.

WALLING, HENRY Francis. *Map of the Counties of Shefford, Iberville, Brome, Missisquoi and Rouville, Canada East, 1864*.

ÉTUDES ET MONOGRAPHIES

ARCHÉOTEC INC. *Patrimoine archéologique des moulins du Québec*. 2008, 137 p.

BERGERON-GAGNON INC. *Inventaire du patrimoine bâti de la MRC de la Vallée-du-Richelieu*. 2015, p. 108.

LAMBERT, Pierre. « Chapitre 3, Le village de la montagne et ses moulins » dans *Le Mont Saint-Hilaire*. Septentrion, 2007, pp. 32–42.

LAMBERT, Pierre. « Chapitre 3, Le village de la montagne et ses moulins » dans *Le Mont-Saint-Hilaire, Wigwomadensis*, pp. 38 à 55.

S. A. *Le moulin seigneurial de Saint-Hilaire d'hier à aujourd'hui*. [Mont-Saint-Hilaire, 2011], 53 p.

MORIN, Cindy. *Les moulins et le patrimoine industriel de Repentigny. Les moulins à vent Grenier, Jetté et Galarneau*. Repentigny, Ville de Repentigny, Division Culture, 7 p.

PATRI-ARCH. « Fiche de caractérisation. Secteur D : le village de la montagne » dans *Étude de*

caractérisation des paysages naturels et bâtis de Mont-Saint-Hilaire. 2008, 25 p.

PATRI-ARCH. *Repérage du patrimoine bâti de Mont-Saint-Hilaire.* 2008, p. 16.

ARTICLES

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. « Thomas Edmund Campbell » mise à jour novembre 2008 [en ligne] :
<http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/campbell-thomas-edmund-2359/biographie.html>

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. « Thomas Guérin » mise à jour mars 2009 [en ligne] :
<http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/querin-thomas-3541/biographie.html>

CARDINAL, Armand. « Les moulins de la montagne de Saint-Hilaire » dans *Les cahiers d'histoire*, Société d'histoire et de généalogie de Belœil - Mont-Saint-Hilaire, numéro 3, octobre 1980, pp. 3-26.

CHARUEST, Anne-Marie. « Les moulins de Saint-Hilaire ». *Société d'histoire et de généalogie de Belœil - Mont-Saint-Hilaire*, 1994 [en ligne] :
<https://www.shbmsh.org/capsules.php?capsule=40>

GUERTIN, Gisèle. « De porte en porte » dans *Le passeur*, Société d'histoire et de généalogie de Belœil - Mont-Saint-Hilaire, avril 2018, vol. XXXV, numéro 4, p. 3

MONET, Jacques. « CAMPBELL, THOMAS EDMUND », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10, Université Laval/University of Toronto, 2003-, consulté le 16 oct. 2020, http://www.biographi.ca/fr/bio/campbell_thomas_edmund_10F.html

ROYAL CANADIAN HUSSARS ASSOCIATION. « Visite à l'ancien quartier général du 6th Duke of Connaught's Royal Canadian Hussars à Mont Saint-Hilaire » *The Trumpeter*, Spring 2019, pp. 3-4 [en ligne] : http://rch.ca/wp-content/uploads/Trumpeter_2019_Q1.pdf

ROYAL CANADIAN HUSSARS ASSOCIATION. « Réunion des amis de l'escadron « b » – septembre 2019 » *The Trumpeter*, Fall 2019, pp. 6-7 [en ligne] : http://rch.ca/wp-content/uploads/Trumpeter_2019_Q3-1.pdf

VÉZINA, François. « In memoriam » *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, volume 8, numéro 2, 2^e trimestre 1963, pp. 51-52 [en ligne] :
<https://www.erudit.org/en/journals/jtraducteurs/1963-v8-n2-jtraducteurs04680/1061006ar.pdf>

Vieux souvenirs concernant le mont Saint-Hilaire. Société d'histoire et de généalogie de Belœil - Mont-Saint-Hilaire [en ligne] :
<https://www.shbmsh.org/capsules.php?capsule=62>

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* : <http://patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>

MANOIR ROUVILLE-CAMPBELL :
<https://www.manoirrouvillecampbell.com/manoir/thomas-campbell/>

MUSÉE MCCORD. Collections et recherches :
<http://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/clefs/collections/>

UNIVERSITÉ MCGILL. Réserve naturelle Gault :
<https://gault.mcgill.ca/fr/la-reserve/detail/histoire-humaine/>